

## Emploi

Vif succès des emplois tremplins

p.6



## Recherche

La Région accueille des chercheurs

p.10



## Sport

La Bourgogne championne du monde d'aviron

p.23



# Bourgogne

notre région

Education  
Donner les mêmes chances  
à tous les lycéens...



  
**somm-  
aire**

04 *A vous la parole !*

05 *Bourgogne Flash*

06 *Bourgogne en actions*

13 *Balade en Bourgogne*

14 *Rendez-vous avec la Région*

15 *Lycées*

20 *Jeunes en Bourgogne*

22 *Portrait*

23 *Sport*

24 *Culture*

26 *Bloc-notes*

27 *Agenda*

28 *Tribunes*

30 *Les élus*

32 *Votre avis nous intéresse*



édito

## Egalité des chances

Le thème central de ce nouveau numéro est « priorité à l'égalité des chances ». C'est aussi, depuis maintenant plus de deux ans et demi, une priorité, la grande priorité, de l'action du conseil régional.

Ce sujet peut paraître évident, il ne l'est pas.

Je ne situe pas les habitants de la Bourgogne au même plan que ceux qui vivent au quotidien, dans notre siècle et sous d'autres cieux, la simple difficulté de vivre, de trouver de quoi se nourrir, d'échapper aux pandémies, aux guerres civiles, de suivre une scolarité, de lire une presse libre.

Mais si nous avons, tous ensemble, l'immense chance d'appartenir à ce pays libre qui offre un niveau d'éducation et de santé envié et assure la couverture des risques de la vie, encore faut-il s'assurer que ses habitants soient tous placés dans la même capacité d'y accéder, que les données géographiques, sociales, sexuelles, culturelles, ne soient pas, en elles-mêmes, facteurs d'exclusion ou de difficulté.

Nous sommes tous différents, c'est notre chance. Mais c'est aussi notre responsabilité de faire que cette différence ne se transforme pas en différence de traitement ou de droit.

L'égalité des chances est encore loin d'être acquise. Je crois même que certaines catégories, sont plus en difficulté aujourd'hui qu'hier, dans un monde qui se complexifie,



s'accélère, où tout peut devenir valeur marchande, où les comportements sociaux se radicalisent, où l'économie libérale ne se tourne plus que vers la finance.

Le conseil régional ne peut évidemment, à lui seul, réparer toutes les inégalités. Mais – même modestement – il peut, il doit peser, rectifier et contribuer à en modifier le cours.

C'est le sens de notre action.

Elle vise, comme vous le lirez dans ce numéro, à assurer l'accès des jeunes de nos quartiers urbains au monde de l'entreprise, sans que leur origine soit une façon injuste et idiote de les juger. Elle

veut que les familles ne se posent pas la question de la manière dont elles vont assurer la fourniture des livres scolaires. Elle considère que le lycéen en filière professionnelle doit, dès le départ, disposer des outils qui lui permettront de réussir dans un métier dont il aura raison d'être fier. Elle attend que les habitants, quel que soit leur choix de vie, bénéficient des mêmes services de soins et d'aide, d'une offre culturelle de qualité, d'une identique ouverture sur le monde par les technologies de communication les plus récentes.

C'est une liste sans fin, une ambition sans mesure. En tout cas c'est la mienne, celle de la collectivité que j'ai la chance de présider. C'est le cœur même du mandat qui nous a été confié.

**François Patriat**

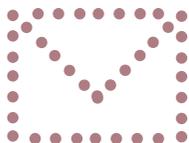
Président du conseil régional de Bourgogne.



**Bourgogne**

**notre région** NOVEMBRE 2006 / JANVIER 2007 • N° 5

**Bourgogne notre région** est le magazine du conseil régional de Bourgogne – 17, bld de la Trémouille – BP 1602 – 21035 Dijon cedex. **Directeur de la publication** : François Patriat. **Directrice de la rédaction** : Catherine Fournier. **Conception/Création** : Opérationnelle communication. **Impression** : Edips. **Crédits photos** : Pierre Combier - Emmanuel Crouail - Michel Ferchaud - Patrice Thomas - Alain Doire, CRT - Atelier Démoulin. **ISSN** : 1775-8769.



« Suite à la radicale modernisation du matériel ferroviaire roulant, je tiens à vous exprimer, ainsi qu'à votre équipe, toute ma gratitude pour l'aboutissement de cette action. Travaillant à Dijon et utilisant quotidiennement le train, depuis déjà de nombreuses années, j'apprécie particulièrement le confort et l'élégance des nouveaux TER qui rendent ainsi ce mode de transport, plus que jamais, moderne et écologique. » M. J-M.G., Premeaux-Prissey, Côte-d'Or.

« La Bresse représente un beau coin de la Bourgogne. Cela attire pas mal de gens d'autres pays comme la Suisse, la Hollande, l'Allemagne, l'Angleterre. Nous, un couple en retraite de la Suisse, habitons depuis sept ans durant la moitié de l'année en Bresse. Pourquoi nous ne sommes pas restés dans notre petit pays avec l'un des plus hauts standards de vie du monde ? Peut-être parce que notre pays nous semble de plus en plus surpeuplé. Et parce qu'en Bresse on trouve encore de vastes forêts (...), toutes sortes d'animaux et d'oiseaux (...). Est-ce qu'on fait tout pour sauvegarder cette belle région de Saône-et-Loire ? (...) Qui peut nous expliquer la raison pour laquelle le « circuit de Bresse » a été construit avec des émissions de bruit et causant une pollution énorme de l'air ? (...) » H. et M. A., Rérafay, Saône-et-Loire.

**Réponse :**

**La Bresse, en particulier, et les territoires de Bourgogne en général sont à plus d'un titre remarquables. Ils méritent une attention toute particulière de la part du conseil régional. C'est pourquoi nous avons engagé des actions telles que le plan bocage ou le plan biodiversité. Le conseil régional n'a, par ailleurs, jamais soutenu financièrement le circuit automobile de la Bresse.**

« Mon fils âgé de 18 ans, signe (...) un contrat d'apprentissage au CFA de Mâcon. Son employeur est également à Mâcon. Je dois donc lui prendre un logement. A quelles aides puis-je prétendre et sous quelles conditions ? » M<sup>me</sup> I.C., Cussey, Saône-et-Loire.

**Réponse :**

**La Région, compétente en matière d'apprentissage, verse des indemnités pour le transport, l'hébergement et la restauration aux apprentis en formation dans un établissement bourguignon. Nous vous invitons à contacter le CFA dans lequel votre fils va suivre sa formation afin qu'il vous communique toutes les informations nécessaires sur ces aides. (...) Enfin, le conseil régional a mis en place le dispositif « Coup d pouce logement » permettant à des jeunes de moins de 30 ans d'accéder au logement en Bourgogne en les aidant à payer le montant de leur caution.**

« Depuis janvier 2006, la SnCF a décidé de ne plus procéder au remboursement partiel et rétroactif en cas d'oubli de la carte Bourgogne Campus. Une telle décision a-t-elle été prise en coordination et conformément à la convention conseil régional/SnCF instituant la carte Campus ? » M. K.A., Epineuil, Yonne.

**Réponse :**

**Effectivement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la SnCF ne procédait plus au remboursement rétroactif des billets en cas d'oubli de la carte Bourgogne Campus ou d'autre tarification. Lors des réunions techniques entre le conseil régional et la direction régionale SnCF de Dijon, ce problème a été abordé. La Région a, notamment, demandé à la SnCF de faire preuve de souplesse en ce qui concerne ces situations. Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> août 2006, le remboursement des billets en cas d'oubli de la carte Bourgogne Campus est de nouveau possible.**

*Merci à toutes celles et tous ceux qui ont pris le temps de répondre au questionnaire de satisfaction, figurant dans le dernier numéro de Bourgogne notre région. Si vous souhaitez consulter les résultats de cette enquête, vous pouvez vous rendre sur notre site Internet [www.cr-bourgogne.fr](http://www.cr-bourgogne.fr), rubrique **Votre avis nous intéresse.***

*Cette page est la vôtre.  
Écrivez-nous :*

**Par courrier :** conseil régional de Bourgogne  
**Bourgogne notre région**

17, bd de la Trémouille - BP 1602 - 21035 Dijon cedex

**Par mèl :** [crb@cr-bourgogne.fr](mailto:crb@cr-bourgogne.fr)



# Bourgogne flash



■ Lors du Bol d'Or, les 16 et 17 septembre à Magry-Cours, dans la Nièvre, 5 élèves en Bac professionnel motocycles, au CFA de Mâcon, ont préparé les motos en compétition.



■ Tournage du court métrage « Même pas mort » de Claudine Natkin, aux portes du Morvan, du 19 au 25 août dernier. Des enfants profitent des derniers jours de l'été autour de jeux de plus en plus dangereux. Il a bénéficié du fonds d'aide à la production cinématographique de la Région.



■ 14 autorités organisatrices de transports ont signé, le 20 septembre, une charte pour faciliter les déplacements et l'information des voyageurs en Bourgogne : correspondances, billettique simplifiée, centrale d'information multimodale. . .



■ Une nouvelle médiathèque ultra moderne vient d'ouvrir ses portes à Bourbon-Lancy, en Saône-et-Loire, grâce au financement de plusieurs collectivités, dont la Région, et de l'Etat.



■ Costa Gavras, président de l'édition 2006 des Rencontres cinématographiques de Dijon, du 26 au 29 octobre, a présenté les débats et projections de ce grand rendez-vous des professionnels du film en France.

## ••Emploi

# Vif succès des emplois tremplins

À l'évidence, le soutien à l'emploi et aux formations de jeunes et de personnes handicapées au sein d'associations satisfait un besoin. 390 demandes d'emplois aidés ont déjà été présentées à la Région, 342 ont été acceptées.

« Grâce au dispositif emploi tremplin, mon avenir s'éclaircit ». Handicapé, Denis Collier, enchaînait les CDD. A 38 ans, il a pu bénéficier d'un CDI d'agent de gestion et d'animation au sein de l'association "Habitat et humanisme" en Saône-et-Loire, grâce aux emplois tremplins. Le conseil régional a décidé, en 2005, de mettre en place ce dispositif pour favoriser l'accès à l'emploi des jeunes et des adultes handicapés au sein d'associations en manque de personnel tout en suivant une formation. « La force du dispositif réside dans la possibilité de conjuguer un poste de travail et une formation afin d'allier théorie et pratique, commente Alain Erteloup, directeur de l'association du Centre social Banlay à Nevers. « L'association s'engage pour une période d'un à cinq ans, au cours de laquelle on apprend à connaître la personne embauchée, explique M<sup>me</sup> Migeant, directrice de l'association AJA, de l'Yonne. Cette période permet de "prendre la température" et surtout de pérenniser l'emploi tremplin ».

### Des emplois stables

Ce nouveau dispositif constitue une véritable force d'action pour les associations dans les secteurs de la santé, de l'insertion, de l'environnement, du sport, de la culture ou des technologies de l'information et de la communication. « Il permet aux jeunes de rebondir sur un emploi stable et définitif, c'est pour cette raison que nous sommes intransigeants en ce qui concerne les formations », précise Alain Millot, vice-président



... Denis Collier (à gauche), Stéphane Da Silva (en haut) et Ludovic Lesage (en bas) ont bénéficié d'un emploi tremplin comme déjà 342 jeunes bourguignons.



du conseil régional chargé de l'emploi et du développement économique. À ce jour, 390 demandes ont été présentées par les associations, 342 ont été retenues. « Les cinquante dossiers écartés ne le sont pas définitivement, précise Alain Millot. Souvent, les demandes présentent une insuffisance dans l'encadrement de la formation. Nous prodiguons, en conséquence, quelques conseils aux postulants en les dirigeant vers des partenaires pour qu'ils reçoivent, la fois suivante, une réponse positive. » ●

### Plus de bénéficiaires, plus de prise en charge

Le 13 octobre dernier, le conseil régional a organisé la première rencontre avec les associations bénéficiant d'emplois tremplins. Plus de 200 participants ont fait le point sur le dispositif, mais aussi sur les modalités administratives et financières de sa mise en œuvre. Les élus ont entendu les demandes d'évolution demandées et se sont engagés à les prendre en compte. D'ores et déjà, les emplois tremplins, initialement accessibles aux moins de 26 ans, sont ouverts aux jeunes de moins de 30 ans et aux adultes handicapés. La Région augmente aussi sa prise en charge du salaire des jeunes, qui passe de 40 % à 50 % la 3<sup>e</sup> année et de 40 % à 45 % les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années. Le versement des subventions, initialement trimestriel, a désormais lieu à la signature de la convention à hauteur de 50 % du montant annuel. 30 % sont versés six mois plus tard et les 20 % restants à la fin de l'année contractuelle.

Renseignements sur le site Internet du conseil régional [www.cr-bourgogne.fr](http://www.cr-bourgogne.fr) ou au 03 80 44 33 96.

## •• Économie sociale et solidaire

# Les quartiers créateurs d'entreprises

**Le conseil régional vient de mettre en place le Pacq, un programme d'aide à la création d'entreprise dans les quartiers, piloté par l'Association pour le droit à l'initiative économique.**

 Lancé en septembre 2005 par le conseil régional, le programme « J'entrepris en Bourgogne » vise à promouvoir la création et la transmission d'entreprises. Mais, aujourd'hui, les élus de la Région ont souhaité développer un dispositif spécifique pour répondre à la préoccupation majeure de l'emploi dans les quartiers en difficulté. Ils viennent de mettre en place, à titre expérimental pour un an et sur la moitié des quartiers de Bourgogne concernés, le Pacq : Programme d'aide à la création dans les quartiers. Concrètement : les personnes qui résident dans l'un des quartiers éligibles et qui créent une entreprise peuvent prétendre à une prime du conseil régional de 3 000 euros, mais aussi d'un accompagnement et d'un suivi pour leur projet. Le montant peut paraître faible, mais l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie), chargée par la Région de coordonner le Pacq, constate qu'il suffit souvent à un demandeur d'emploi pour créer son entreprise (des entreprises dont le taux de pérennité, à trois ans, est de près de 70%). Adriana Lotito, aujourd'hui à la tête d'une société de nettoyage à Montceau-les-Mines, en témoigne : elle a sauté le pas après des années passées à jongler avec des contrats précaires. « Mais je ne savais pas comment financer mon matériel », évoque-t-elle. Aujourd'hui, elle s'apprête à embaucher une personne. Idem pour Hervé Schmit qui a créé une entreprise, spécialisée dans la plomberie et le chauffage, à Chalon-sur-Saône, en 2004. « Si le Pacq avait alors existé, cela m'aurait évité



... Matthieu Barrier (Adie), à la tribune, lors du lancement du PACQ. De gauche à droite : Hervé Schmit (société de plomberie-chauffage à Chalon-sur-Saône), Safi Ghorzi (animateur au centre social des Grésilles à Dijon), Eric Freyssinge (Boutique de gestion de la Nièvre) et Adriana Lotito (société de nettoyage à Montceau-les-Mines).



un véritable parcours du combattant», dit-il.

### Une demande qui n'est pas exprimée

« Plus qu'une prime, précise Matthieu Barrier, de l'Adie, ce programme comprend cinq étapes : la sensibilisation des partenaires du quartier pour mieux faire connaître la possibilité de créer son entreprise, la sensibilisation des habitants avec des réunions publiques basées sur l'exemple et l'encouragement, l'accompagnement au montage du projet pour valider l'idée et formaliser le projet, l'aide au financement et le suivi de la nouvelle entreprise. »

Une expérience un peu similaire avait été menée à Nevers et son bilan était en demi-teinte. « L'opération n'avait duré que neuf mois et cela ne me semble pas assez long, explique Éric Freyssinge, qui représentait à Dijon, lors du lancement

officiel du Pacq, la Boutique de gestion de la Nièvre. C'est dans la durée que s'établit la confiance. » Pour lui, sans aucun doute, « c'est l'offre qui va stimuler la demande. Nous le voyons dans les zones rurales où nous travaillons, précise-t-il. Il y a une demande qui n'est pas exprimée mais qui est très forte. » « Lorsque les

jeunes parlent de créer leur entreprise, témoigne également Safi Ghorzi, animateur au centre social des Grésilles (Dijon), ils mettent en avant les obstacles rencontrés. Demain, nous pourrions les orienter vers ce dispositif qui marque une volonté d'inscrire l'égalité des chances pour tous dans les quartiers. » ●

## La Région intervient dans les quartiers

**En 2006, le conseil régional de Bourgogne a mis en place des actions spécifiques pour les quartiers en difficulté : le FIP (Fonds d'intervention de proximité), le FAP (Fonds d'aide aux projets), le PACQ (voir article ci-dessus). Le FIP, destiné aux communes et aux bailleurs sociaux, permet de financer des dépenses ponctuelles ou urgentes de petits équipements publics. 59 projets ont déjà été financés par la Région. Le programme FAP aide les associations et les particuliers à monter des projets pour améliorer la vie du quartier et recréer du lien social (ateliers de danse ou de jeux, actions de sensibilisation, etc.). 38 initiatives ont ainsi vu le jour.**

## ••Nouvelles technologies

# Bourgogne : le haut débit sans fil pour tous

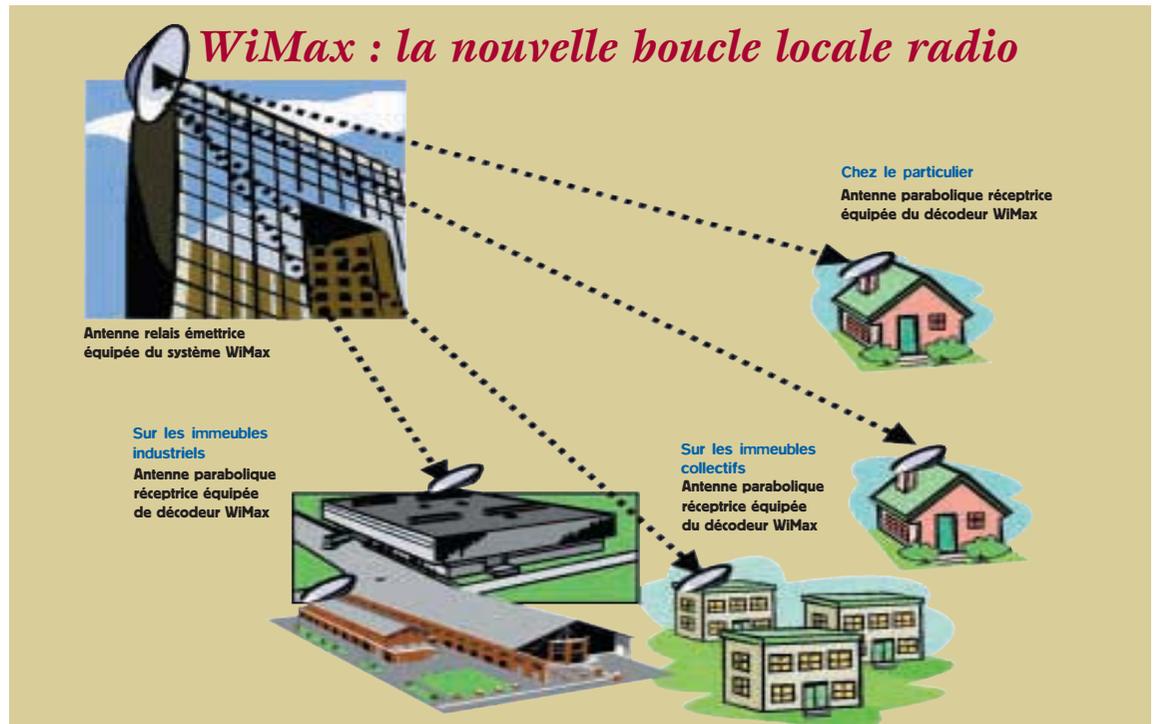
Le conseil régional est une des six Régions de France à avoir obtenu la licence WiMax. L'objectif : mettre le haut débit à la portée de tous les Bourguignons. Explications.

En Bourgogne, particuliers comme entreprises ne peuvent accéder au haut débit à des prix concurrentiels.

Certains, en zone rurale, n'ont parfois aucun accès à l'ADSL ou disposent d'un accès à un débit bien inférieur à celui dont bénéficient les grandes villes (500 Kilos bits, contre plusieurs Méga bits). Avec le projet de réseau régional à très haut débit, le conseil régional s'est engagé à résorber aussi vite que possible ces inégalités territoriales. Ce réseau connectera dans un premier temps les pôles économiques, les centres hospitaliers, les établissements scolaires et d'enseignement supérieur notamment. Il facilitera, en outre, la desserte à haut débit de tous les foyers, notamment grâce à la technologie WiMax, dont le conseil régional vient de se faire attribuer la licence.

### Le haut débit par ondes radio

La technologie WiMax permet, via les ondes radio diffusées par une antenne parabolique, un accès au haut débit dans un rayon de 20 kilomètres, depuis la station émettrice. Ses avantages: une connexion permanente, à haut débit, partout en Bourgogne, y compris dans les territoires considérés comme non rentables par les opérateurs; un coût d'installation moindre par rapport à la création de réseaux en fibre optique nécessitant de lourds travaux de génie civil. Le projet de réseau régional haut débit prévoit à terme la création de 103 stations de base WiMax afin de couvrir la région. Pour utiliser une fréquence WiMax, l'obtention d'une licence est



... La technologie WiMax permet, via les ondes radio diffusées par une antenne parabolique, un accès au haut débit dans un rayon de 20 kilomètres, depuis la station émettrice.

nécessaire. C'est pourquoi la Région a répondu à un appel à candidatures national WiMax. Elle est une des six Régions de France à avoir obtenu cet été une licence de fréquences hertziennes, lui permettant de déployer la technologie WiMax sur son terri-

**Haut débit : de 2 mégabits par seconde (Mb/s) à plusieurs dizaines de Mb/s.**

**Très haut débit : de plusieurs centaines de Mb/s au gigabit ou téra-bit par seconde.**

toire. Prochaine étape: le choix d'un prestataire chargé de construire le réseau, constitué d'infrastructures en fibre optique, de faisceaux hertziens et de stations WiMax. Objectif: le haut débit dans toute la Bourgogne pour 2013. ●

## }...Témoignage



**Jérôme Richard, directeur de Réseau Concept et président de l'agence NTIC de Bourgogne**

« Nos entreprises développent des usages des technologies de l'information et de la communication (TIC) : Internet, télévision, téléphonie, etc. L'absence d'une couverture totale du territoire en haut débit constitue la seule limite à leur diffusion. Le futur réseau régional haut débit offrira un accès au haut débit à tous les Bourguignons, quel que soit leur lieu géographique. C'est un pas décisif pour l'aménagement du territoire. La filière TIC pourra ainsi développer les usages proposés aux particuliers et entreprises. Le WiMax, c'est le WiFi optimisé et étendu à tous les territoires de Bourgogne, un WiFi moins contraignant. Aujourd'hui, les téléphones et ordinateurs disposent d'une antenne WiFi. Demain, ils seront équipés pour accéder au haut débit via la technologie sans fil WiMax. Le WiMax offre l'intérêt majeur de permettre l'accès au haut débit sans être attaché à un lieu physique. D'où un confort d'utilisation. »

## •• Formation professionnelle

# Un réseau pour améliorer l'accueil dans les entreprises en Bourgogne

Face à la pénurie de main-d'œuvre dans certains métiers, les branches professionnelles se mobilisent.

Aux côtés du conseil régional, dans le réseau Bourgogne entreprise d'accueil, elles travaillent à améliorer, dans les entreprises, l'accueil des stagiaires comme des nouvelles recrues. Objectif : les fidéliser.

➤ Avec le réseau Bourgogne entreprise d'accueil, qu'il a créé en 2004, le conseil régional souhaite reconnaître et épauler les entreprises qui portent une attention particulière à l'accueil et à la formation de nouveaux arrivants – du stagiaire de la formation professionnelle à la nouvelle recrue en passant par le collégien en stage de découverte. L'idée est aussi d'associer à cette démarche les branches qui n'ont pas encore planché sur la question. « *Demain, les entreprises qui auront su bien accueillir les jeunes, les suivre dans leur parcours de formation, les fidéliser en leur proposant des perspectives d'évolution, seront les plus attractives*, explique François Patriat, président du conseil régional. *Elles pourront plus facilement s'entourer de collaborateurs formés et retenir leurs salariés dans une période où la main-d'œuvre qualifiée sera plus rare.* » Aujourd'hui, six branches professionnelles ont déjà compris l'intérêt de s'investir dans cette démarche : le BTP, la coiffure, l'industrie alimentaire, la métallurgie, la plasturgie, les transports. L'Association régionale des industries alimentaires de Bourgogne (l'Aria, 130 entreprises adhérentes) s'y est engagée il y a un an à peine. « *Nos métiers de la production sont peu attractifs*, explique Michel Haberstrau, notamment parce qu'ils présentent des contraintes fortes : le froid, un respect rigoureux de l'hygiène, des horaires stricts. » Le directeur de l'Aria espère voir rapidement adhérer au réseau 10 % des entre-

prises. L'Ariq-BTP, tête de réseau pour le bâtiment et les travaux publics, adhère depuis le premier jour au réseau. L'association a mis en place de nombreuses actions.

### Deux ans d'expérience

En 2005, par exemple, Laurence Berteau (adjointe pédagogique à l'Ariq) a proposé une formation pour aider les entreprises qui le souhaitent à rédiger leur plaquette

de présentation. « *C'est un des premiers outils pour l'entreprise qui accueille des nouveaux*, précise-t-elle. *Y apparaissent l'historique, l'organigramme, les moyens matériels, les grands chantiers réalisés...* » La Sneeb, 14 salariés à Charbonnières (Saône-et-Loire), après avoir rédigé sa plaquette, a souhaité aller plus loin. Elle a mis en place début 2006, avec l'appui de l'Ariq, un livret d'accueil (qui explique par

exemple les valeurs de l'entreprise mais aussi les droits et les avantages des nouveaux salariés). Vincent Juillard, le futur chef de l'entreprise, fait le compte. « *Il a été utilisé huit fois : pour l'accueil de quatre stagiaires, de trois CDI et d'un intérimaire.* » Alors que la concurrence fait rage entre les entreprises du secteur, qui peinent à recruter, la Sneeb a su trouver les clefs pour séduire. ●



... A gauche : Michel Haberstrau, directeur de l'Aria. A droite : Laurence Berteau, adjointe pédagogique de l'Ariq BTP.

### La force du réseau

500 entreprises sont membres du réseau Bourgogne entreprise d'accueil. Chefs d'entreprise, formateurs et tuteurs vont se retrouver pour leur rencontre annuelle le 18 janvier prochain. L'occasion de débattre ensemble, mais aussi d'accueillir les nouveaux adhérents.



## ••Recherche

# La Région accueille et finance des chercheurs

Pour attirer de nouveaux chercheurs talentueux dans les laboratoires de recherche bourguignons, le conseil a conçu le programme Faber et les séjours post-doctoraux. 25 nouveaux chercheurs accueillis et financés par la Région.



... A gauche : Franck Denat, professeur, et Ramu Kannapan, post-doctorant.  
A droite : Eric Solary, professeur, avec un membre de son équipe de recherche.

Eric Solary, professeur à l'université de Bourgogne : « FABER est un dispositif original et nouveau. L'aide aux arrivants leur permet à la fois de s'équiper et de financer leurs premiers travaux ». Franck Denat, professeur à l'université de Bourgogne : « Toutes les aides, quelles qu'elles soient, sont capitales pour la recherche. Grâce à ses différentes actions et bourses, la Région excelle dans ce domaine. » L'avis des chercheurs bourguignons témoigne de la pertinence du programme que le conseil régional a mis en place en 2005. FABER, "Favoriser l'Accueil en Bourgogne d'Equipes de Recherche", vise à

inciter des chercheurs de haut niveau à s'installer dans la Région. La Bourgogne accuse un déficit de chercheurs important par rapport à la moyenne des régions françaises. Or, il est établi que les centres de recherche contribuent à l'attractivité et la compétitivité des entreprises et de territoires. Il importe donc de

### 1,3 million €

En deux ans, le conseil régional a financé 19 programmes FABER, représentant 25 chercheurs, pour un montant de 1,3 million d'euros. Les bénéficiaires travaillent dans la santé, l'agro-alimentaire, les biogéosciences, l'agro-environnement, les sciences humaines, les sciences des matériaux et l'ingénierie des procédés. D'une manière générale, la région apporte son soutien à la recherche sous trois formes : investissements des laboratoires publics, transferts de technologie, programmes de recherche.

renforcer leurs équipes. Une équipe de recherche, comme un chercheur seul, peuvent bénéficier du programme Faber. Les postulants doivent venir renforcer une thématique existante ou créer une nouvelle spécialité. L'aide prend la forme d'un « kit d'accueil » qui permet au chercheur ou à l'équipe accueillante de se doter des premiers équipements, de bénéficier d'une aide au fonctionnement, d'une allocation de thèse ou d'un stage post-doctoral.

### Séjours post-doctorants

En plus du programme FABER, la Région accorde des allocations pour financer le séjour d'un an de jeunes chercheurs étrangers après leur thèse. Ces stagiaires post-doctoraux peuvent ainsi venir compléter leur formation au sein des labo-

ratioires bourguignons. L'objectif pour le conseil régional est d'amorcer des partenariats avec des laboratoires étrangers. ●

### FABER, mode d'emploi

FABER est ouvert aux chercheurs ou enseignants chercheurs justifiant d'un parcours professionnel préalable hors de Bourgogne. La priorité est accordée à ceux qui intègrent une structure reconnue par un organisme d'une notoriété nationale ou internationale. Les postulants devront venir renforcer une thématique existante ou créer une nouvelle spécialité.

#### Séjour post doctorant, mode d'emploi

Le séjour est ouvert à l'accueil de jeunes chercheurs étrangers (ayant soutenu leur thèse depuis moins de 5 ans) souhaitant résider un an dans un laboratoire bourguignon.

**Ces deux procédures font l'objet d'un appel à projets annuel et d'une évaluation scientifique. Les dossiers de demande sont téléchargeables sur le site Internet de la Région :**

**[www.cr-bourgogne.fr](http://www.cr-bourgogne.fr)**

## }...L'avis des chercheurs



### Laurent Delva, Inserm

« La Région m'a permis d'obtenir trois aides financières dans le cadre de l'équipe du professeur Solary : une première pour l'équipement dont j'avais besoin, une seconde pour accueillir un post-doctorant russe et une dernière aide dans le cadre du programme FABER en tant que chercheur exogène. La dotation a été en partie utilisée pour l'équipement, le fonctionnement et le personnel. Ça nous a permis de renforcer l'équipe de chercheurs et ainsi de financer une personne qui travaille maintenant à nos côtés. FABER est une très bonne façon de lancer des projets et faire avancer la recherche dans une région. »



### Ramu Kannapan, post-doctorant, université de Bourgogne

« Je suis arrivé en janvier 2006 de Pondichéry, en Inde, pour travailler avec le Pr Franck Denat en tant que chercheur scientifique à l'université de Bourgogne. La bourse m'a permis d'accéder à ce poste. Même s'il existe des bourses équivalentes en Inde, il était pour moi enrichissant d'aller à la rencontre de chercheurs à l'étranger. Cette bourse est vraiment très utile pour les chercheurs comme moi qui viennent de l'étranger ou même de France pour faire avancer la recherche scientifique. »

## ••Agriculture

# Les ailes de l'aide alimentaire

La crise de la grippe aviaire a engendré des excédents de production de volaille. Grâce à l'aide accordée par le conseil régional aux associations caritatives, celles-ci ont pu en faire bénéficier 22 000 familles en Bourgogne.

« Nous sommes en rupture de stock ! Je viens de demander un complément au conseil régional. Pour une association comme la nôtre, c'est une chance extraordinaire ! » Monique Augé, présidente de la fédération de l'Yonne du Secours populaire français, se réjouit de l'aide que la Région lui a apportée en l'aidant à acquérir des volailles invendues pendant la crise de la grippe aviaire. Le conseil régional a conduit cette opération dans un double but : accompagner les campagnes d'animation en faveur de la consommation de volailles au sein de la grande distribution et aider les familles dans le besoin. Les approvisionnements se sont échelonnés entre avril et juillet derniers. La Banque alimentaire s'est assurée de l'état sanitaire de chacun des produits en vérifiant sa traçabilité :



... José Acari, éleveur.

« Aucun problème ne s'est présenté, précise son président, Raymond Bastien. Les 22 000 familles bourguignonnes bénéficiaires ont réservé un excellent accueil à cette démarche. »

« J'ai eu confiance d'emblée, les contrôles ont été faits et refaits par différents organismes. Oui au principe de précaution, mais maîtrisé », lance Monique Augé. Reste à rassurer les éleveurs et autres salariés de la filière avicole sur l'avenir. L'appui de la Région leur a apporté un soutien d'un million d'euros : « J'étais mal à l'aise à l'idée que ma production reste invendue, raconte José Acari, éleveur. La solution de récupération m'a semblé bonne. Aujourd'hui, j'ai confiance en l'avenir, on a montré qu'on savait réagir ».

### La confiance retrouvée

Les mesures de surveillance de la

menace grippale ont été renforcées. La Cellule interrégionale d'épidémiologie (CIRE) Centre-Est veille au grain. Si un lot de volailles suscite la moindre méfiance, il n'entre pas dans la chaîne alimentaire. Les consommateurs peuvent donc continuer à acheter en toute confiance les volailles régionales de Bresse, label rouge, etc., la traçabilité étant parfaitement garantie. La filière avicole représente 3 000 salariés en Bourgogne et l'enjeu économique a été pleinement pris en compte par la collectivité régionale. ●



## La Région est montée au filet pour aider la filière

Face aux aléas engendrés par la crise de la grippe aviaire, le conseil régional de Bourgogne a réagi rapidement pour venir en aide aux 3 000 salariés de la filière avicole de Bourgogne. Dès mars 2006, il a ainsi voté une enveloppe d'un million d'euros pour financer un programme d'urgence et des mesures pour structurer la filière. Parmi les principaux bénéficiaires de ce crédit, les organisations caritatives et les éleveurs, le reste étant consacré aux actions de communication sur la volaille de qualité auprès des consommateurs. Les acteurs de la filière vont également bénéficier d'aides pour des mesures plus structurelles (bâtiments, mode d'alimentation des volailles, démarches qualité...). Mot d'ordre de la Région : privilégier la qualité.

## ..Télémédecine

# La Bourgogne en pointe

Les 27 et 28 septembre s'est déroulé à Dijon un colloque sur la santé, les systèmes d'information et le maillage du territoire, réunissant les spécialistes bourguignons et français de la question.

► Pour encourager les expérimentations de télémédecine et les échanges entre praticiens, le conseil régional et l'Agence régionale de l'hospitalisation ont ainsi organisé un colloque, consacré aux systèmes d'information et à la santé, qui a réuni 250 spécialistes de la France entière. En Bourgogne, des équipes médicales mettent en place des prestations de soins à distance utilisant les technologies de l'information et de la communication. Ces applications de télémédecine contribuent à améliorer la prise en charge des patients quel que soit leur lieu de vie. Notre région est en pointe dans ce domaine. Ainsi, des télédiagnostics d'urgences neurologiques sont réalisés entre le CHU de Dijon et les centres hospitaliers de Bourgogne. D'autres applications en pédopsychiatrie, en dermatologie ou en cardiologie sont déjà en place. Les technologies de l'information et de la communication offrent aussi la possibilité aux professionnels de santé de se regrouper en réseau et d'échanger données et documents. L'objectif : une meilleure collaboration pour un meilleur suivi des malades.

### Dossier médical partagé

Avant la mise en place, au niveau national, du dossier médical personnel – boîte électronique où seront stockés à l'avenir les documents concernant notre santé –, des professionnels bourguignons expérimentent le dossier médical spécialisé partagé. C'est le cas du réseau de réhabilitation respiratoire de Bourgogne qui réunit les praticiens intervenant dans le traitement



... Les spécialistes bourguignons et français lors du colloque sur la santé, les systèmes d'information et le maillage du territoire. En haut à droite, Jean-Marc Perruchini, pneumologue, médecin coordinateur du réseau de réhabilitation respiratoire de Bourgogne.

de la broncho-pneumopathie chronique obstructive. « Cette maladie, responsable d'un essoufflement pouvant devenir sévère, touche de plus en plus de Bourguignons, particulièrement les fumeurs, souligne le docteur Jean-Marc Perruchini, médecin coordinateur du réseau, intervenu lors du colloque. « Pour aider ces

malades, il existe un protocole de soins efficace - la réhabilitation respiratoire - consistant notamment en un réentraînement à l'effort. Ce traitement des patients à vie. L'association pour le développement de la réhabilitation respiratoire (l'ADRRES) a créé un dossier médical spécialisé informa-

tisé, renseigné et partagé par tous les intervenants de la réhabilitation respiratoire : pneumologues, kinésithérapeutes, infirmières. L'objectif : mieux soigner et mieux suivre les patients, grâce à une meilleure communication entre personnes soignantes, une homogénéisation et une amélioration des pratiques médicales. » ●

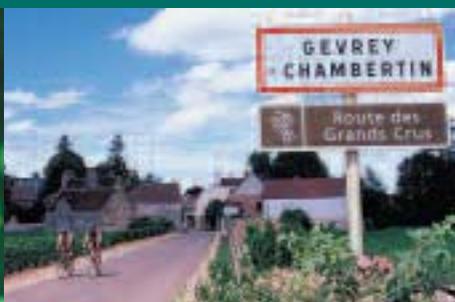
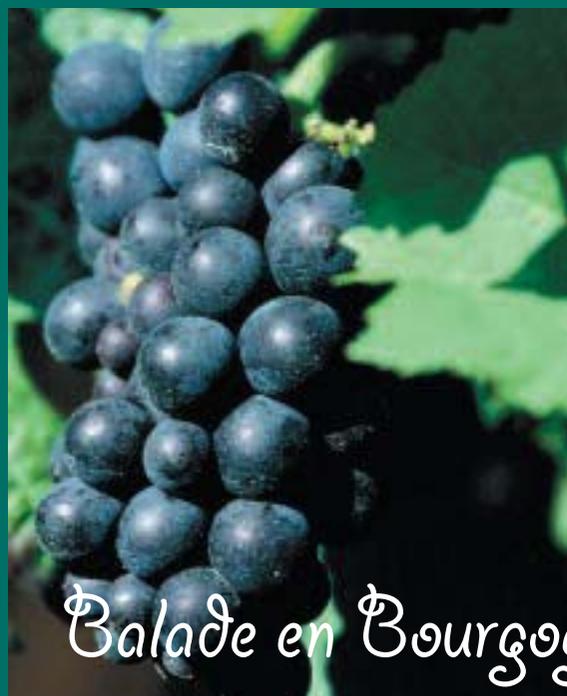
## }...Témoignage



**Emmanuel Debost, médecin généraliste, élu aux unions professionnelles des médecins libéraux de Bourgogne, venu assister au colloque.**

« Tous les jours, au cabinet, je suis confronté aux problèmes du transfert d'informations : quid du compte-rendu d'hospitalisation de ma patiente, rentrée chez elle depuis 15 jours, par exemple. Lors du colloque, j'ai pu me rendre compte de ce que peut être en pratique la télémédecine par des exemples concrets, mais j'ai aussi appréhendé les limites de cette généralisation : manque d'informatisation des médecins, absence de compatibilité des systèmes informatiques... L'informatique ne doit pas remplacer le

dossier médical, c'est un outil professionnel qui doit optimiser la pratique du médecin dans la prise en charge des patients. »

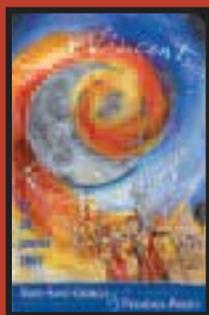


Balade en Bourgogne

# Une route, des vignobles...

Partez à la découverte de la Route des vins de Bourgogne dans les quatre départements.

## 27 et 28 janvier 2007 : la Saint-Vincent Tournante des Nuits-Saint-Georges



Pour sa prochaine édition, les 27 et 28 janvier 2007, la Saint-Vincent Tournante sera la Saint-Vincent de

toute une appellation : celle des AOC « Nuits-Saint-Georges ». Baptisée « Saint-Vincent Tournante des Nuits-Saint-Georges », cette édition 2007 associera les villages de Premaux-Prissey et Nuits-Saint-Georges.

Cette année encore, le conseil régional et la Sncf mettront en place des trains spéciaux pour se rendre à Nuits-Saint-Georges. Un billet combiné proposera le déplacement en TER et l'entrée aux caves.



A pied, à vélo, en transport public ou en voiture, découvrez la Route des vins de Bourgogne. Une route ou plutôt une multitude de routes, sentiers et d'itinéraires balisés dans les vignobles des quatre départements : les côtes de Nuits et de Beaune, en Côte-d'Or; le Couchois, la côte chalonnaise, le Mâconnais et les premières parcelles du Beaujolais, en Saône-et-Loire; le Jovinien, le Chablisien, l'Auxerrois, le Tonnerrois et le Vézélien, dans l'Yonne;

les vignes de Pouilly-sur-Loire et les coteaux du Giennois, dans la Nièvre.

Le comité régional du tourisme vient de publier un guide sur le sujet. Il présente de nombreux circuits traversant vignobles et villages vigneron, proposant visites de caves et de sites, activités et manifestations. Chaque itinéraire y est détaillé, chaque vignoble présenté. Il ne vous reste plus qu'à vous laisser guider.

## La Route des vins se décompose en cinq routes :

### I La Route des grands crus (21) La Côte de Nuits

- . 29 km entre Dijon et Corgoloin.
- . À VTT ou à pied, 21 km sur le sentier de grande randonnée des grands crus, de Dijon à Pernand-Vergelesses.

#### La Côte de Beaune

- . 38 km de Ladoix-Serrigny à Santenay.
- . À VTT, à vélo ou à pied sur le GR 7 de Pernand-Vergelesses à Santenay.
- . La véloroute des vignes : 22 km entre Beaune et Santenay.

### II La Route des Grands Vins (71)

- . 75 km dans la Côte chalonnaise entre Santenay et Saint-Gengoux-le-National.
- . Plusieurs sentiers pédestres décrits dans La Saône-et-Loire à pied, diffusé par le comité départemental de randonnée pédestre de Saône-et-Loire.
- . Voie verte du Tour de Bourgogne à vélo : 22 km de Chalons à Santenay, en passant par Chagny, et 31 km de Gyrvy à Cormatin.

### III La Route des vins Mâconnais-Beaujolais (71)

- . 70 km entre Saint-Gengoux-le-National et Romanèche-Thorins et huit circuits sur route proposés.
- . Nombreux sentiers pédestres décrits dans

La Saône-et-Loire à pied, diffusé par le comité départemental de randonnée pédestre de Saône-et-Loire.  
. Voie verte du Tour de Bourgogne à vélo. 21 km de Cluny aux portes de Mâcon.

### IV La Route touristique des vignobles de l'Yonne (89)

- . Cinq circuits autour de Joigny, Chablis, Auxerre, Tonnerre et Vézelay.
- . Nombreux itinéraires pédestres décrits dans plusieurs topoguides diffusés par le comité départemental de randonnée pédestre de l'Yonne.
- . Tronçons du Tour de Bourgogne à vélo : 22 km entre Cravant et Auxerre et circuit dans les environs de Tonnerre, le long du canal de Bourgogne.

### V La Route des coteaux de Pouilly-Sancerre (58)

- . 43 km de Pouilly-sur-Loire à Cosne-Cours-sur-Loire.
- . Nombreux sentiers pédestres décrits dans La Nièvre à pied, diffusé par le comité départemental de randonnée pédestre de la Nièvre.
- . Petites routes peu fréquentées pour découvrir le vignoble (La Nièvre en cyclotourisme, édité par l'agence de développement touristique de la Nièvre).

### Où se renseigner ?

Comité régional du tourisme,  
tél. : 03 80 280 300,  
documentation@crt-bourgogne.fr

#### En Côte-d'Or :

Côte-d'Or tourisme,  
tél. : 03 80 63 69 49.  
Comité départemental de randonnée pédestre de Côte-d'Or,  
tél. : 03 80 63 64 60.

#### En Saône-et-Loire :

Comité départemental du tourisme de Saône-et-Loire,  
tél. : 03 85 21 02 20.  
Comité départemental de randonnée pédestre de Saône-et-Loire,  
tél. : 03 85 58 98 17.

#### Dans l'Yonne :

Agence de développement touristique de l'Yonne,  
tél. : 03 86 72 92 00.  
Comité départemental de randonnée pédestre de l'Yonne,  
tél. : 03 86 52 44 23.

#### Dans la Nièvre :

Agence de développement touristique de la Nièvre,  
tél. : 03 86 59 14 22.  
Comité départemental de randonnée pédestre de la Nièvre,  
tél. : 03 86 59 09 44.



## Novembre 2006

### 20/11/06 Séance plénière du conseil régional consacrée aux orientations budgétaires

Le débat d'orientations budgétaires permet de présenter les priorités d'actions de la collectivité pour l'année à venir. C'est aussi l'occasion de faire un pré-bilan de l'état des dépenses engagées en 2006 et de fixer les hypothèses de financement des actions, par emprunts ou fiscalité, pour 2007. Les débats sont ouverts au public et sont accessibles en différé sur le site Internet du conseil régional : [www.cr-bourgogne.fr](http://www.cr-bourgogne.fr)

## Décembre 2006

### 14-15/12/06 Congrès de l'Association des Régions de France à Dijon

Réunis sur le thème «l'avenir se construit en Région», les représentants des conseils régionaux de France vont participer pendant deux jours à des ateliers, notamment consacrés au développement durable, à l'économie sociale et solidaire et à la recherche et l'innovation.

## Janvier 2007

### 15/01/07 Séance plénière du conseil régional de Bourgogne consacrée au budget primitif 2007

Le budget primitif fixe le niveau de recettes et dépenses pour une année de la collectivité. C'est aussi l'occasion de voter tous les règlements d'intervention qui déterminent les conditions d'octroi des aides, partenariats et subventions de la Région. Les débats sont ouverts au public et sont accessibles en différé sur le site Internet du conseil régional : [www.cr-bourgogne.fr](http://www.cr-bourgogne.fr)

### Comités de lignes

Le conseil régional a mis en place huit comités de lignes TER Bourgogne, réunissant la SNCF, les associations d'utilisateurs du train et les voyageurs, les élus, les représentants des collèges et lycées, les associations de parents d'élèves. Son objectif : adapter l'offre de transport aux besoins des voyageurs bourguignons. N'hésitez pas à y participer !

- **21 novembre 2006**,  
18h à Auxerre, salle Vaulabelle  
– ligne Yonne-Paris
- **23 janvier 2007**  
à 18h à Pouilly-sur-Loire  
– ligne Nevers-Cosne

Tous les comptes-rendus des comités de lignes sont sur [www.cr-bourgogne.fr](http://www.cr-bourgogne.fr), rubrique espace TER.

### Appel à projets en cours

Avec les appels à projets, le conseil régional de Bourgogne souhaite soutenir et encourager des initiatives particulières émanant de citoyens, d'entreprises, d'associations ou de collectivités locales. Le principe est simple, la Région lance un appel à projets sur une thématique, un jury dédié examine les dossiers déposés et sélectionne ceux

qui correspondent au cahier des charges. Voici les appels à projets en cours :

• **Bocages. Date limite de dépôt du dossier : 2 janvier 2007.** Dans le cadre de son programme "Nature et Paysages", le conseil régional a mis la reconstitution du bocage comme axe

majeur de sa politique environnementale. Il a lancé un plan bocage dont l'appel à projets annuel pour la plantation et la reconstitution de haies constitue la colonne vertébrale. Il s'adresse aux chambres consulaires, agriculteurs, communes, groupements de communes, départements, associations, syndicats intercommunaux d'aména-

gement et lycées agricoles, et depuis cette année aux particuliers.

**Pour accéder aux cahiers des charges de l'appel à projets et télécharger les dossiers de participation, rendez-vous sur le site Internet du conseil régional : [www.cr-bourgogne.fr](http://www.cr-bourgogne.fr)**

### La Région à votre service

Directeur général des Services : **Didier PARIS** Directrice de cabinet : **Ermelina DEBACQ**

► N° Vert **0800 888 111** ou [crb@cr-bourgogne.fr](mailto:crb@cr-bourgogne.fr)

#### ► Pôle développement :

*Jean Lachmann*

Économie, économie sociale et solidaire, tourisme :  
*Olivier Ritz*

Apprentissage, formation professionnelle et emploi :  
*Gérard Speranza*

Agriculture et développement rural :  
*Isabelle Yverneau*

Recherche et enseignement supérieur :  
*Géraldine Harly*

#### ► Pôle éducation et culture :

*Jean Piret*

Lycées et formation initiale :  
*Christine Mercier*

Culture, patrimoine, sport et jeunesse :  
*Philippe Mille*

Direction technique :  
*Guy Drier de Laforte*

#### ► Pôle politiques territoriales :

*Philippe Bellec*

Aménagement du territoire, environnement, santé publique, établissements de soins, et services aux personnes :  
*Jean-Philippe Caumont*

Transports et communications :  
*Denis Gamard*

Europe, international, et coopération décentralisée :  
*Georges Waszkiel*

#### ► Pôle ressources et moyens :

*Daniel Decaux*

Affaires financières :  
*Nicolas Hesse*

Marchés publics :  
*Florence Trinh*

Ressources humaines :  
*Céline Granier*

Assemblées :  
*Françoise Ginet*

Moyens généraux :  
*Richard Bozon*

Systèmes d'information :  
*Raoul Reis*

Information et communication :  
*Catherine Fournier*

*Pour vous rendre au conseil régional :*

Hôtel de Région à Dijon – 17, boulevard de la Trémouille – tél : 03 80 44 33 00

Antenne de Nevers – 22, avenue Pierre Bérégovoy – tél : 03 86 93 90 05

Antenne de Mâcon – 19, place Genevès – tél : 03 85 21 14 12

Antenne de Sens – 30, place Victor Hugo – tél : 03 86 95 25 08



**dossier**

**Lycées**

## *Le conseil régional donne la priorité à l'égalité des chances*

L'État a délégué à la Région des compétences pour les lycées : gestion des locaux (construction, aménagement, entretien), accueil, hébergement, restauration ainsi que la responsabilité des agents qui remplissent ces missions. Mais, la Région a aussi fait le choix de jouer un rôle pédagogique dans les établissements. Son objectif : donner les mêmes chances de réussite scolaire à chaque lycéen.



# Donner à chaque élève les moyens de réussir

Favoriser l'égalité des chances dans les parcours d'éducation est une priorité du conseil régional de Bourgogne. Il a mis en place des aides pour alléger le budget des familles.

↳ L'intervention du conseil régional a été rendue plus vaste et plus ardue par les nouvelles compétences prévues par la loi de décentralisation du 13 août 2004. En plus d'assumer la construction, la rénovation, l'extension, les grosses réparations, l'équipement des lycées, il doit désormais assurer l'accueil, la restauration, l'hébergement, l'entretien et la gestion des personnels techniques (TOS) des lycées. Pas une mince affaire quand il faut prendre en compte 123 établissements scolaires – 68 lycées publics, 13 lycées agricoles, 42 lycées privés – de la région. Soit quelque 67 800 élèves, sans compter les 14 500 enseignants qui dépendent de l'Etat !

**Pour les lycéens, la voie est livre**  
Depuis deux ans, la région conduit l'opération "Pour les lycéens, la voie est livre". Elle fait bénéficier les lycéens bourguignons de la gratuité totale des manuels

scolaires des matières obligatoires. Après les classes de Terminale en 2004 et celles de Première et de BEP en 2005, l'opération a été étendue, cette année, aux classes de seconde et CAP, soit 16 782 nouveaux bénéficiaires pour un budget de 2 475 220 €. Tous les lycéens, sans exception, peuvent d'ores et déjà accéder au savoir et préparer leur diplôme à moindres frais. Il s'agissait avant tout de diminuer le coût de la rentrée pour les familles avec un gain moyen de 150 euros par élève. Les livres sont la propriété des lycées. L'an dernier, la restitution des livres de terminale s'est déroulée dans de bonnes conditions. Il faut noter, en outre, au regard du souci de préservation du tissu économique régional, que 79 % des ouvrages distribués la première année, 85 % la seconde, ont été achetés auprès des libraires locaux.

Les lycéens des filières professionnelles, notamment industrielles, font également

## Chiffres clés

**La gratuité des manuels scolaires** représente une aide de **110 à 160 euros** par lycéen selon la filière. L'aide à l'équipement des lycéens en filière professionnelle, inscrits en première année de CAP ou dans les sections nécessitant un équipement personnel coûteux, est de **70, 100 ou 160 euros**.

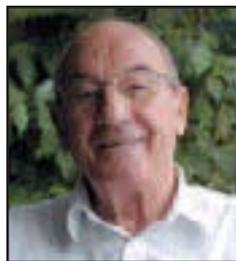
l'objet d'aides avec la prise en charge de leur équipement professionnel. La mesure consiste à financer l'équipement professionnel des sections CAP et BEP. Un coup de pouce important pour les 4 000 élèves concernés cette année. Le forfait consenti par lycéen varie en fonction de la filière : 70, 100 ou 160 euros. Montant de l'opération : 500 000 euros. ●

## } ... Témoignages



**Robert Leboeuf, proviseur du lycée Montchapet, à Dijon**

« La gratuité des manuels est un vrai progrès pour les élèves mais aussi pour nous car c'est la garantie qu'ils obtiennent leurs livres rapidement, dès la rentrée. Évidemment, il a fallu s'organiser, prendre du temps pour mettre ce système en place mais le pari est tenu ! »



**Georges Matray, père d'un élève de terminale du lycée d'Avallon**

« La gratuité des manuels scolaires, c'est forcément une bonne chose pour tous les parents, ça limite le problème des retards par exemple. En plus, c'est une corvée en moins, il n'y a plus à partir à la chasse aux bonnes éditions à chaque rentrée ! »



**Sarah Perrier, 17 ans, élève du lycée Vauban, deuxième année en hôtellerie**

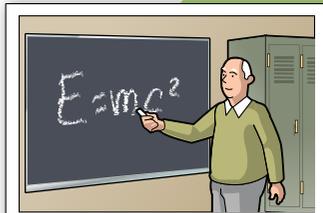
« C'est une très bonne initiative. Cela m'a permis dès l'an dernier de m'équiper d'une mallette d'ustensiles - couteaux, louche, poches, douilles... -, beaucoup plus efficaces que si je l'avais achetée moi-même. Les problèmes d'argent ne sont plus un frein à ce que l'on veut faire ! »



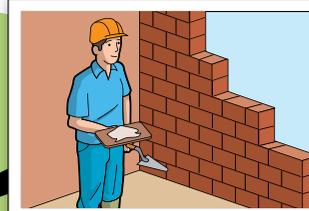
**Jérémmy, 16 ans, élève de seconde au lycée Montchapet**

« Je trouve la gratuité des livres très bien pour les gens qui n'ont pas les moyens. L'an dernier, la mesure ne s'appliquait pas encore ; j'avais acheté un livre d'occasion mais ce n'était pas la bonne édition. J'ai dû en racheter un neuf, et évidemment je n'ai pas pu revendre le manuel d'occasion. »

## Ce que fait la Région pour les lycéens



Bureaux, tables, chaises, ordinateurs, tableaux, maintenance technique et informatique... C'est aussi la compétence de la Région !



Construire, réparer, rénover, agrandir les lycées, les équipements (gymnases, salles de sport, restaurants...) : c'est la première mission du conseil régional.



Projets culturels ou scolaires, la Région finance l'organisation de voyages linguistiques, des aides aux troupes de théâtre, à la création de spectacles, par exemple.



Le conseil régional finance l'accueil, la restauration, l'hébergement et l'entretien. C'est aussi lui qui gère désormais les agents en charge de ces missions.



La Bourgogne compte **67 373 lycéens**. Le conseil régional verse directement aux lycées l'équivalent de **1 623 euros** par lycéen.



Pour donner les mêmes chances à tous, la Région a instauré, entre autres mesures, la gratuité des manuels scolaires et de l'équipement professionnel des lycéens.

idé

... Le conseil régional de Bourgogne consacre cette année un budget de 109 millions d'euros pour les 68 lycées publics, les 42 lycées privés sous contrat d'association et les 13 lycées publics agricoles de la région.

## « Le conseil régional veut être un facilitateur de l'action pédagogique »

Philippe Baumel, vice-président du conseil régional en charge des lycées.

**Quel bilan faites-vous de la politique en matière d'éducation après cette troisième rentrée ?**

Cette année scolaire est synonyme de la mise en application totale des mesures adoptées depuis deux ans. Tous les lycéens bénéficient maintenant de la gratuité effective des manuels scolaires. 45 établissements participent cette année au prix littéraire des lycéens et apprentis. Tout cela est rendu possible par une augmentation conséquente du budget, à la fois pour les actions pédagogiques et pour les investissements. Il est ainsi passé de 80 millions d'euros à près de 109 millions d'euros. On peut

dire que la Région a repris, dans ce domaine, sa place de donneuse d'ordres.

**Comment caractériseriez-vous l'action du conseil régional ?**

Nous sommes fiers de rentrer dans la vie des établissements en empruntant également la voie pédagogique. L'an passé, grâce à l'opération "Bien dans mon assiette, les terroirs de Bourgogne font école", nous avons tenté de répondre à la demande, indirecte mais bien réelle, des enseignants et des élèves. Par ces opérations, nous sortons de ce qui est matériel et immobilier et nous devenons "facilitateurs" de l'action pédagogique.

Toutes ces actions sont menées en partenariat avec le rectorat.

**Comment va se poursuivre cette politique ?**

Nous avons entamé une réflexion sur le budget participatif. L'objectif est de permettre aux proviseurs de décider eux-mêmes à quoi consacrer une part du budget que nous leur accordons. A la rentrée 2007, nous inviterons les proviseurs, à titre expérimental, à consulter les élèves afin de réfléchir à leurs besoins, de toute nature : ici, placer une machine à café, là, construire un projet sportif... Notre objectif est de faire en sorte que la vie dans les lycées ne soit pas limitée à l'apprentissage des savoirs mais s'étende à celui de la citoyenneté. Dans le même esprit, nous nous concentrons actuellement sur l'opération "La Bourgogne fait son kiosque" qui vise à inciter les lycéens à lire la presse. ●

**Favoriser l'apprentissage des savoirs mais aussi celui de la citoyenneté**



# Rénovation des lycées : la sécurité avant tout

**Le conseil régional a consacré cette année 65 millions d'euros à la rénovation de restaurants scolaires, de salles de cours, de centres de documentation et d'information (CDI), d'internats, vestiaires, ateliers, salles de physique-chimie et d'équipements.**

En dépit des efforts constants du conseil régional, les besoins de rénovation des lycées restent importants. Le choix des établissements et des actions pris en compte se fait en fonction des besoins urgents ou nécessaires qu'expriment les chefs d'établissements. Les travaux sont conduits dans le cadre d'un programme pluriannuel. 51 établissements vont bénéficier d'interventions d'un montant supérieur à 500 000 euros pour l'année scolaire 2006-2007. « Nous disposons depuis la rentrée d'un très beau restaurant scolaire grâce aux crédits de la Région, se réjouit Pierre Joly, proviseur du lycée Romain-Rolland de Clamecy (Nièvre). La cuisine moderne, dotée d'une chaîne du froid particulièrement en pointe, sert à la fois au lycée et au collège ». La Région intervient également dans le financement d'équipements. « Notre ancien gymnase n'était plus aux normes. Nous venons d'inaugurer le nouveau, raconte Lionel Jeanneret, proviseur du lycée Jules-Etienne Marey à Beaune. Nous y avons conçu deux salles dont la plus grande va permettre à trois groupes scolaires d'avoir cours d'éducation physique et sportive simultanément. Avec une surface de plus de 1200 m<sup>2</sup>, nous pourrions parfois accueillir des petites compétitions ». Quelles priorités guident le conseil régional dans ce vaste programme ? La sécurité d'abord, répondent inlassablement les responsables. Les premiers efforts por-



... À gauche : le restaurant scolaire du lycée Romain Rolland de Clamecy a été doté d'une chaîne du froid en pointe.

Ci-dessus : le lycée Jules-Etienne Marey de Beaune dispose désormais d'un gymnase respectant les normes de sécurité.

tent sur les mises aux normes des bâtiments en vue de protéger les personnels et les élèves. Les enseignants, les familles et les élèves formulent de plus en plus de demandes d'amélioration des conditions d'enseignement. Enfin, les fonds

servent au renouvellement ou à l'acquisition du matériel pédagogique et à la poursuite du plan de câblage des lycées. La loi de décentralisation de 2004 a attribué à la Région d'autres missions : l'accueil, la restauration, l'héberge-

ment et l'entretien technique des bâtiments. Quatre tâches sur lesquelles le conseil régional va porter ses efforts tout en veillant à la bonne intégration des agents techniques, ouvriers et de service (TOS) qui en ont la charge. ●

## Travaux tous azimuts financés par le conseil régional

**Lycée Gustave-Eiffel - Dijon : équipement d'une chaufferie bois. ● Lycée viticole de Beaune : restructuration totale du restaurant scolaire. ● Lycées René-Cassin et Alexandre-Dumaine - Mâcon : construction d'un restaurant scolaire commun. ● Lycée Nicéphore Niépce - Chalon-sur-Saône : opération de remise à niveau des salles de physique et chimie pour la partie de traitement de l'air. ● Lycée Simone Weil - Dijon et lycée du Parc des Chaumes - Avallon : construction et rénovation des ascenseurs pour la sécurité des usagers et faciliter l'accessibilité des locaux aux personnes handicapées. ● Lycée Henri Vincenot - Louhans : mise en place d'une toiture végétalisée et de double-vitrages pour le CDI, dans le cadre d'une démarche de développement durable. ● Lycée agricole du Morvan - Château-Chinon : construction d'un internat.**  
Retrouvez tous les travaux prévus cette année dans les lycées sur : [www.cr-bourgogne.fr](http://www.cr-bourgogne.fr)

# Agents TOS : oui au conseil régional !

Fin 2007, les techniciens, ouvriers et agents de service (TOS) auront opté entre l'intégration au conseil régional ou le maintien dans l'Education nationale sous forme d'un détachement. La majorité des agents TOS des lycées bourguignons a déjà fait le premier choix.

Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2005, la loi sur la décentralisation confère à la Région la gestion des personnels non « enseignants » et administratifs des lycées : agents de services (accueil, entretien, maintenance, restauration, hébergement). Ceux-ci ont jusqu'à fin 2007 pour opter pour la fonction publique territoriale, en l'occurrence le conseil régional, ou pour rester dans la fonction publique d'Etat, l'Education nationale. À moins d'un an et deux mois de l'échéance, 680 des 1 411 agents TOS bourguignons ont déjà exercé leur droit d'option pour

le conseil régional, 173 autres ont opté pour le détachement, soit 853 agents payés par la Région. « J'ai choisi d'être rattachée au conseil régional car je suis persuadée que nous serons davantage entendus, du moins, je l'espère, lance Valérie Moruzzi, agent d'accueil au lycée Léon Blum du Creusot, notamment sur l'aménagement des horaires du personnel d'accueil. » Les nouvelles recrues, elles, n'ont pas le choix : « J'ai passé le concours en mai dernier. J'appartiens donc de fait au conseil régional, explique Bertrand Monot, agent de maîtrise au lycée de Semur-en-Auxois. Mais j'ai changé

d'orientation pour changer de conditions de travail. J'étais cuisinier dans une maison de retraite. Maintenant, au moins, je vais profiter de mes week-ends ».

Quelle que soit l'option choisie, la mission de service public des TOS demeure inchangée. Seul le traitement peut éventuellement évoluer, favorablement. Mickaël Girard, agent de maintenance au lycée de Louhans, a choisi, fin septembre, de rejoindre le conseil régional : « Je devrais bénéficier d'un salaire plus important qu'auparavant mais j'ignore encore de combien. C'est déjà pas mal ! ». ●

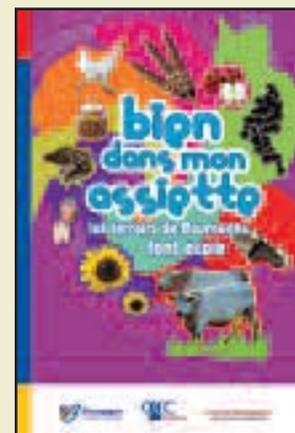


... Cuisiniers, agents d'accueil ou de maintenance... Près de 60 % des agents TOS ont déjà choisi d'intégrer le conseil régional.

## en bref

### > La Bourgogne au goût du jour

La première édition a été un succès. L'opération "Bien dans mon assiette, les terroirs de Bourgogne font école" se renouvelle. L'an dernier, 56 établissements ont développé le goût des élèves pour les produits régionaux de qualité et les ont sensibilisés à la maîtrise de l'équilibre alimentaire. Au menu des premières dégustations 2006, les douceurs bourguignonnes, en octobre, poissons et escargots, en novembre.



### > Les loisirs à prix réduits

Une aubaine rendue possible par le chéquier Access mis en place par le conseil régional à l'intention des 80 000 lycéens et apprentis bourguignons. Il donne droit à des réductions dans de nombreux lieux culturels, pour les licences sportives et sur le réseau TER Bourgogne. Renseignements sur le site du conseil régional : [www.cr-bourgogne.fr](http://www.cr-bourgogne.fr).

### > Fans de cinéma !

"Lycéens au cinéma" entame une nouvelle saison. Son ambition : sensibiliser les jeunes au 7<sup>e</sup> art par une réflexion menée avec les enseignants et les professionnels. Cette année, les CFA s'y associent, portant à 52 le nombre d'établissements bourguignons participants.

## •• La Bourgogne fait son kiosque

# La presse à disposition dans les lycées bourguignons

Les premières réactions fusaient, lundi 2 octobre, autour des présentoirs de métal, semblables à ceux des marchands de journaux, installés dans le hall du lycée Pontus de Tyard à Chalon-sur-Saône. Comme 61 autres établissements bourguignons (environ un lycée sur deux), l'établissement reçoit gratuitement, jusqu'à fin mai 2007, des exemplaires de la presse quotidienne locale, nationale et étrangère, dans le cadre de l'opération « La Bourgogne fait son kiosque ». Une opération financée par la Région, l'Etat et les diffuseurs de presse. La Bourgogne est la deuxième région à s'investir dans ce dispositif national, après l'Aquitaine. Le but ? Inciter les jeunes à lire la presse, certes. Mais aussi leur offrir une pluralité de sources d'informations afin qu'ils comparent et qu'ils développent leur esprit critique. Tous les jours, plus de dix journaux différents à lire, bien plus que dans de nombreuses bibliothèques. De quoi satisfaire la curiosité des jeunes et élargir leur vision du monde. ●

**Tiphonie Bodard,**  
14 ans, élève de 2<sup>nd</sup>e

« C'est une initiative très intéressante qui permet de découvrir plus en profondeur ce qui se passe dans le monde. Je compte venir régulièrement lire les journaux, trois voire quatre fois par semaine si j'en ai le temps. En particulier Le Monde, Le Figaro et les titres nationaux plutôt que la presse locale, plus facilement disponible chez nous ou au CDI. Je regarderai aussi le Herald Tribune, par curiosité. Les faits divers m'intéressent mais, grâce au kiosque, j'ai l'occasion de lire autre chose. »



... Les élèves du lycée Pontus de Tyard, à Chalon-sur-Saône, découvrent le nouveau kiosque avec leur proviseur, Solange Michel.

**Jean-Marc Boissard,**  
documentaliste au lycée Pontus de Tyard à Chalon-sur-Saône

« Le kiosque a été installé dans le hall d'accueil. Nous avons préféré cet emplacement hors du CDI, où les externes viennent peu contrairement aux internes. Ainsi, tous les élèves passent devant et sont invités à consulter les journaux. Dix titres y sont présentés, dont le journal local. Mais celui-ci est connu. Les lycéens préfèrent découvrir la presse nationale et internationale. Je regrette juste qu'il n'y ait pas un titre en espagnol. Le kiosque est bien visible, incontournable. C'est une belle expérience pour favoriser la découverte des quotidiens. »

## •• Nouvelle bourse de mobilité internationale

# La région Bourgogne facilite les études à l'étranger

Le conseil régional a décidé, en juin 2005, de renforcer son système de bourses de mobilité internationale pour les étudiants de niveau bac + 2 à bac + 5 et en BTS et BTSA. Aux trois dispositifs existants s'est substituée une bourse unique de mobilité pour aider les étudiants qui partent en formation ou en stage obligatoire à l'étranger, quel que soit le pays. Le conseil régional verse aux étudiants, à partir de la 2<sup>e</sup> année de leur cursus jusqu'à la cinquième, une aide de 300 € par mois, dans la limite de 20 mois de formation et/ou de stage, sur 4 ans, soit une aide maxi-

mum de 6 000 €. Les étudiants en BTS et BTSA perçoivent une aide comprise entre 300 et 750 € pour réaliser un stage pratique obligatoire de 4 à 10 semaines.

### La Chine, un pays pour entreprendre

Simon Puza fait partie des 1 282 étudiants qui ont bénéficié l'an passé d'une bourse régionale. Cet étudiant à l'Ecole supérieure de commerce (ESC) de Dijon est parti étudier six mois les langues et le commerce à la Sichuan University, à Chengdu, dans le centre de la Chine. La huitième plus grosse



... Après des études en Chine, Simon Puza est assistant chef de produits chez Seb, à Selongey.

ville du pays, avec neuf millions d'habitants. « J'avais envie de connaître ce pays mystérieux, considéré comme la future première puissance économique. J'ai découvert un pays en mouvement, où les villes se déve-

loppent à une vitesse folle, parfois au détriment des conditions de travail des Chinois. C'est un pays où il est facile d'entreprendre. J'ai découvert une autre culture où l'occidental et le mode de développement de nos sociétés sont des modèles. » Simon occupe aujourd'hui le poste d'assistant chef de produits chez Seb, à Selongey. Une année de transition proposée par l'ESC, avant de terminer ses études fin 2008. Il travaille notamment sur les rice cookers qu'il a pu étudier lors de son séjour en Chine. « J'aimerais m'installer un ou deux ans en Chine. Il y a beaucoup d'opportunités. » ●

# •• Lycée de la céramique à Longchamp Un savoir-faire qui s'exporte

Reproduire une statue de la vierge à l'enfant pour un client luxembourgeois : c'est le challenge qu'ont relevé des élèves en bac professionnel modelage du lycée de la céramique Henri Moisand à Longchamp, en Côte-d'Or. En juin dernier, ils ont remis l'œuvre à son commanditaire.

Le savoir-faire des modelers de Longchamp dépasse nos frontières. En 2003, un particulier luxembourgeois demande à la faïencerie de réaliser le moulage d'une statuette de la vierge à l'enfant. L'entreprise décline la commande. Trop long, trop coûteux. Le projet est proposé au lycée de la céramique. Avec l'aide de la faïencerie, Claude Chirac, enseignant, et une quinzaine d'élèves, se lancent dans l'aventure. Des mois de travail pour réaliser cet important moulage, d'après un modèle en plâtre de l'œuvre originale, détruite à l'occasion d'un vol. « C'est la première fois que le lycée se lançait dans un chantier aussi complexe et délicat », explique Claude Chirac. « Le projet exigeait technicité, habileté et minutie, notamment dans

la fabrication des moules



... Les élèves du lycée Henri Moisand ont reproduit une statue de vierge à l'enfant pour un client luxembourgeois.

en plâtre, le moulage et démoulage des pièces. Mais aussi un certain courage de la part des élèves qui ont dû manipuler 140 kg de plâtre ! »

### Une ouverture sur l'art

« J'ai aimé travailler pour un client en particulier, très attaché à cette statue »,

souligne Guillaume. « Cette expérience m'a donné envie de poursuivre le travail sur ce type de moules », affirme Marjorie. Avec ce projet exceptionnel, c'est une autre facette du métier de céramiste qu'ont pu explorer les élèves. « Cette commande permet de diversifier la formation et montre les possibilités d'intervention des modelers : au-delà de la céramique sanitaire (vasques, éviers, etc.), les jeunes que nous formons peuvent intervenir dans les domaines de la statuaire, de la cristallerie, de la prothèse dentaire », précise l'enseignant. ●



## Quelles formations dispense le CFA céramique Bourgogne ?

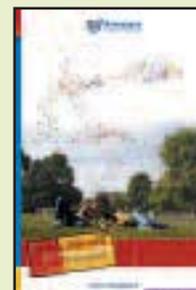
Parmi les CAP dispensés, on trouve ceux de la décoration, du façonnage industriel et du modelage, dispensés au lycée de la céramique Henry Moisand à Longchamp, ou encore le CAP tournage au Cnifop à Saint-Amand-en-Puisaye. Les entreprises qui recrutent des apprentis formés à la céramique relèvent des arts de la table, du sanitaire et de la terre cuite, mais aussi du staff, des stucs ou encore des cristalleries, au niveau industriel ou artisanal. Après le CAP, les élèves peuvent passer un brevet des métiers d'art en céramique, en 3 ans, de niveau bac professionnel.

## en bref

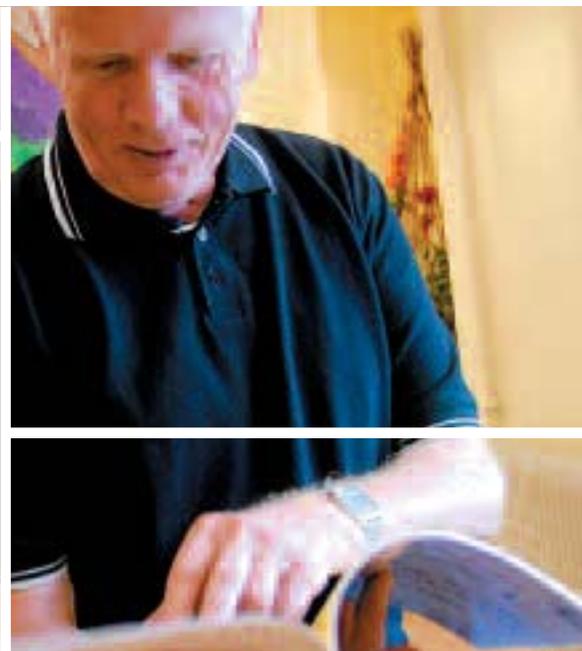
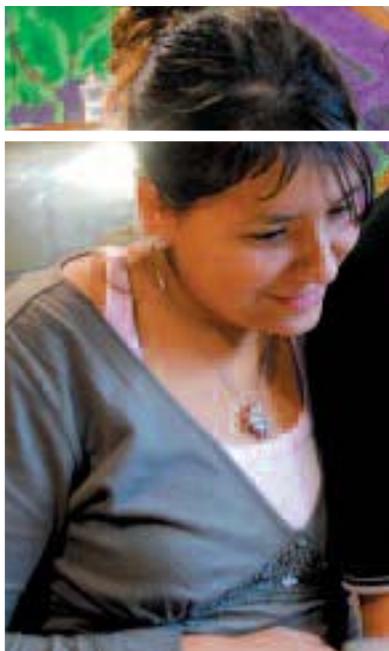
### > Bourgogne campus s'étend à la région Centre

Depuis la rentrée, les étudiants bourguignons qui suivent leurs études dans la région Centre peuvent bénéficier de l'abonnement TER Bourgogne campus. Avec la carte Bourgogne campus (30,50 € pour toute l'année scolaire), les trajets domicile-fac sont à moitié prix ! Ce tarif est aussi valable pour les jeunes bourguignons qui étudient en Rhône-Alpes, Franche-Comté, Auvergne, Champagne-Ardenne et, bien sûr, en Bourgogne. Pour tout renseignement, rendez-vous dans les gares et les boutiques SNCF.

### > Prix littéraire des lycéens et apprentis



Près de 1 000 élèves de 45 lycées et CFA participent à la nouvelle édition du Prix littéraire des lycéens et apprentis de Bourgogne. Au programme, lectures, débats, rencontres avec les auteurs... et élection de l'écrivain lauréat, parmi les dix auteurs en compétition – Jeanne Benameur pour *Présent ?*, Frédéric Boudet pour *Invisibles*, Julien Bouissoux pour *Une Odyssée*, Fatou Diome pour *Kétala*, Pascal Garnier pour *Comment va la douleur ?*, Laurent Gaudé pour *Eldorado*, Moussa Konaté pour *L'empreinte du renard*, Olivier Maulin pour *En attendant le roi du monde*, Alain Monnier pour *Givrée*, Valérie Sigward pour *La fugue*. La remise du prix aura lieu à l'Auditorium de Dijon le 25 mai 2007.



## Agathe Petry, 15 ans, bénévole

**Agathe, qui pratique assidûment le foot, conçoit la vie un peu comme un sport d'équipe. Depuis deux ans, l'été, elle aide au fonctionnement d'un camp de vacances associant des ados et des handicapés.**

➤ La première fois ? Agathe s'en souvient bien, c'était l'été 2005, à la base nautique de Marnay (en Haute-Saône) : « J'avais peur de me sentir mal à l'aise », avoue-t-elle. Et puis les choses se sont passées en douceur : « Nous avons tout de suite échangé, naturellement, et personne n'est resté dans son coin ». Agathe, 15 ans

« J'ai l'impression de me sentir plus grande, d'apporter des choses aux autres. »

aujourd'hui, fait désormais partie du noyau dur qui, l'été, participe à un camp de vacances pas comme les autres. Un camp de vacances « mixte » qui doit permettre « une véritable intégration par le rapprochement entre des personnes présentant un handicap et des adolescents », indique Jean-Marie Maurice, le président de l'Association sportive et artistique de la poudrerie de Vonges (l'ASAPV), qui est à l'origine du projet baptisé Partageons nos vacances. « L'idée est venue, précise-t-il, parce que la section judo dont je m'occupe compte, parmi ses licenciés, onze personnes présentant des handicaps. »

### L'héritage

À 14 ans, Agathe s'était déjà portée volontaire pour aider les onze handicapés dans les activités sportives partagées en commun. Tir à l'arc, mini-golf, canoë-kayak, VTT, escalade... « Nous sommes là pour leur donner le plus d'autonomie possible

et nous les aidons s'il y a des choses qu'ils ne savent pas faire ». Cette année, comme Anaïs, Joris ou Morgane, elle a renouvelé l'expérience. Elle est restée trois semaines – l'ASAPV prenant en charge le coût de l'une d'elles en échange de l'aide apportée. Pourquoi cet engagement fidèle ? « Le fait de se sentir plus grande et d'apporter des choses aux autres, aux plus petits, en leur expliquant que les personnes handicapées sont comme nous et qu'il ne faut pas les mettre de côté, c'est motivant », dit-elle. Au lycée de Chevigny-Saint-Sauveur où elle est scolarisée, Agathe pratique (à raison de cinq entraînements par semaine) le football féminin qu'elle aime, dit-elle, parce que « c'est un sport d'équipe : ce qu'on fait, ce n'est pas que pour nous, mais pour les autres ». Elle aimerait, plus tard, travailler avec les enfants ou les adolescents. Une vocation acquise en famille. Sa sœur poursuit actuellement des études pour devenir éducatrice spé-

cialisée. Sa mère accueille des enfants que le conseil général, chargé de la protection de l'enfance, lui confie. ●

### Une action à pérenniser

En 2005, le camp que l'ASAPV avait organisé à Marnay comptait 35 participants (dont 11 personnes présentant des handicaps). En 2006, étalé sur 18 jours au lieu de 12, il en comptait 83 (dont 16 handicapés). Outre la participation des familles (150 euros par semaine), l'ASAPV a reçu l'aide du conseil régional, du conseil général et des entreprises locales comme Sita (via sa fondation du Cœur). Pour 2007, l'association recherche de nouveaux financements, contact : ASAPV - route de Pontailier - 21270 Vonges.

# La Bourgogne championne du monde !

Elle l'a été sur l'eau cet été en la personne d'Adrien Hardy et de Fabrice Moreau, respectivement champion du monde d'aviron et médaillé de bronze. Un titre qui conforte les efforts du conseil régional dans le soutien et la promotion du sport.

À 28 ans, Adrien Hardy est devenu pour la deuxième fois champion du monde d'aviron, le 26 août dernier, en deux de couple. Après une demi-finale remportée haut la main, avec son équipier, Jean-Baptiste Macquet, le binôme tricolore a fait montre d'une grande hardiesse lors de la finale en creusant l'écart au cours du premier kilomètre. L'autre Bourguignon bénéficiaire du soutien régional, Fabrice Moreau, a, lui, glané la médaille de bronze du deux de couple poids légers avec Frédéric Dufour.

**Quand travail rime avec plaisir**  
8h du matin, sous un ciel gris de septembre. Adrien et Fabrice, chacun son bateau de 8 mètres de long et de 14 kg sur les épaules, se retrouvent sur un ponton non loin de Chalon-sur-Saône. Comme chaque matin, ils parcourent vingt kilomètres entre Chalon et le port d'Alleriot. Chacun travaille sa spécialité : « Nous suivons la même trajectoire, mais c'est un travail très personnel », explique Adrien. Un travail qui n'exclut pas l'agrément : « C'est la pleine campagne ici. Les couleurs de la nature changent tout le temps ».

**La Bourgogne compte aujourd'hui 500 sportifs de haut niveau.**

11h. Les deux compères se rendent à leur travail, à EDF. L'entreprise publique a, comme pour d'autres sportifs, aménagé leurs horaires pour qu'ils puissent s'entraîner. En fin



... Adrien Hardy (en haut) et Fabrice Moreau (en bas) s'entraînent chaque jour à Chalon-sur-Saône.



## ... Deux champions d'exception

C'est en partie "grâce" à une scoliose, à l'âge de 13 ans, qu'Adrien Hardy a choisi de pratiquer l'aviron à Chalon, sur les conseils d'un médecin. Membre de l'équipe de France depuis 1998, il a été champion de France en 2003 et 2004, champion du monde en 2003, médaillé d'or aux JO d'Athènes de 2004 et, outre sa médaille de champion, vainqueur de la coupe du monde 2006. Membre du Club nautique du Creusot, senior depuis 2000, Fabrice Moreau collectionne les médailles d'argent et de bronze, dont la dernière, cet été.

d'après-midi, ils se donnent rendez-vous à la salle de musculation. Pendant deux heures, footing et ergomètre, qui reproduit le geste du rameur. Dure journée ? « Oui, bien sûr, commente Adrien, mais quand l'un est fatigué, l'autre est là pour le booster un peu ! Nous n'avons pas

de discipline particulière ; il faut simplement être à l'écoute de son corps. » « Manger équilibré, faire des siestes de temps en temps et ne pas trop faire la fête ! », complète Fabrice. Une rigueur relative mais impérative : les JO 2008 de Pékin se profilent à grands coups de rame... ●

## Le conseil régional "booste" le sport

Le sport n'est pas une compétence obligatoire des conseils régionaux. L'assemblée bourguignonne a néanmoins décidé, en 2004, de soutenir le sport sous plusieurs aspects : soutien aux projets des dirigeants, construction d'équipements performants, égale accessibilité des 350 000 licenciés à une pratique sportive compétitive ou de loisirs, aide aux sportifs de haut niveau et équipes régionales, accompagnement de l'éducation physique et sportive des lycéens. Plus de dix millions d'euros ont été affectés à cette politique en 2006, dont 1 million attribué aux ligues et 3,1 millions destinés à la création et l'aménagement d'équipements sportifs.

## Le mouvement sportif en fête

Le 20 octobre dernier, la Région a organisé la 2<sup>e</sup> rencontre annuelle du sport en Bourgogne, en présence des ligues régionales et des clubs. À cette occasion, une dizaine de sportifs de haut niveau, dont les deux rameurs bourguignons, ont reçu des récompenses. L'occasion de faire le point sur les contrats d'objectifs avec les ligues, sur le soutien au sport féminin mais aussi sur la nouvelle aide à l'informatisation des clubs.

•• Livres

# Un secteur en crise

Le 5 octobre, les acteurs du livre en Bourgogne se réunissaient, à l'invitation du Centre régional du livre.

Les problèmes de la librairie et de l'édition en région, l'évolution des pratiques de lecture et d'achat des livres, le soutien des pouvoirs publics à la filière du livre étaient au cœur des échanges entre professionnels réunis à Dijon. En préambule : l'enquête réalisée par le Centre régional du livre pointant les difficultés du secteur. L'édition en région est faiblement rentable et confrontée à d'importants problèmes de diffusion. Pourquoi? « Parce que les diffuseurs-distributeurs nationaux qui « travaillent » les nouveautés et les fonds des « petits éditeurs » sont conduits à en prendre de plus en plus pour survivre », souligne François Boddaert, des éditions Obsidiane à Sens. Aussi, les représentants ont moins de temps de parler de chaque ouvrage. Autre problème, la diffusion en bibliothèques : manque d'organismes diffuseurs, de crédits des bibliothèques et de temps des bibliothécaires pour recevoir les éditeurs. Résultat : une présence de plus en plus marginale. Pourquoi ne pas envisager l'achat d'ouvrages qui seraient ensuite donnés dans les biblio-

thèques municipales, d'hôpitaux, de prisons, de collèges? »

### Les difficultés des libraires

La librairie en Bourgogne est handicapée par de lourdes charges (loyers, salariés, transport, informatique). Les libraires éprouvent aussi des difficultés à gérer les nouveautés, à maintenir un fonds diversifié, et à se situer face à la concurrence d'Internet et des grandes surfaces. « En tant que petite librairie indépen-

dante, la "paperasse" (réception des nouveautés, retour des livres invendus aux éditeurs) m'empêche de faire pleinement mon métier », explique Pierre Foucraut, de la librairie L'Écritoire à Semur-en-Auxois. Les flux et reflux importants de nouveaux ouvrages et la durée de vie du livre de plus en plus courte ne permettent pas de conserver un fonds d'ouvrages important. Car, notre trésorerie est mobilisée par les nouveautés. Il serait utile de créer en

Bourgogne une structure d'aide au fonds en librairie. Mais le métier demeure passionnant. Découvrir un nouvel auteur et donner à découvrir la richesse de la littérature restent source de dynamisme et de joie discrète mais véritable. »

Malgré ces handicaps, la tonalité des débats était plutôt optimiste. Les lecteurs ont changé leurs comportements. La fin de « l'âge d'or » du livre ne signifie pas la fin du livre. ●



... Les professionnels du livre en Bourgogne : éditeurs, libraires, bibliothécaires, ont débattu de l'avenir du livre, le 5 octobre dernier à Dijon.



## } ... Témoignages



**André-Pierre Syren, conservateur de la bibliothèque municipale de Dijon**

« Les bibliothèques obéissent à deux logiques antagonistes. Pour s'ouvrir à de nouveaux publics, elles diversifient leurs supports et en réduisent le nombre pour rendre l'offre plus lisible. Elles doivent aussi répondre à des demandes de plus en plus pointues de lecteurs qui ont acquis de nouveaux réflexes documentaires sur le Net, et donc être les plus complètes. Les bibliothèques doivent s'organiser en réseau pour que les fonds des plus grandes servent aux plus modestes. Demain, il faudra proposer un "bouquet de bibliothèques", à l'image des chaînes de télévision ou des portails, pour offrir une information fiable et partager lectorats et documents. »



**François Dominique, auteur et éditeur**

« Les politiques publiques en direction de la culture sont en péril, car la Commission européenne exerce une forte pression pour remettre en cause l'intervention de l'Etat et des collectivités locales en leur faveur. La baisse des budgets de l'Etat recommandée, l'incitation à recourir au mécénat et au partenariat public-privé sont les conséquences de cette politique européenne. Il est à craindre que cette orientation ne se répercute sur la filière du livre comme le montre une nouvelle fois la tentative de Bruxelles de remettre en cause la loi sur le prix unique du livre. L'excellence du système issu, à la Libération, de la Caisse nationale des lettres, prolongée par le Centre national du livre, n'est plus à démontrer. Il faut préserver cet acquis fondamental. »

## ..Théâtre

# De nouvelles aides pour les compagnies

Les nouvelles aides du conseil régional aux compagnies de théâtre et de danse de Bourgogne, en plus du soutien à la création, s'étendent à la diffusion de leurs spectacles en région, mais aussi en France et à l'international.

➤ Pour une belle représentation, il faut du talent... et de l'argent ! C'est le nerf de la guerre de la création et surtout de son rayonnement. Le conseil régional en est conscient. Il a mis au point des aides aux compagnies théâtrales et chorégraphiques professionnelles implantées en Bourgogne, dans le but de faciliter la création artistique régionale et de mieux faire connaître leur travail aux Bourguignons. Une quarantaine de compagnies en bénéficie chaque année. La Région accompagne les compagnies dans leurs



... Spectacle pour enfants de la compagnie Risorius.

démarches de création et leurs moyens de production. Les compagnies professionnelles sont aussi aidées au titre de la diffusion de leurs spectacles. Ainsi, les créations régionales sont-elles soutenues pour des représentations dans toute la Bourgogne. Il s'agit de relever un enjeu majeur : que le théâtre et la danse soient au plus près des Bourguignons. Le conseil régional s'attache, par ailleurs, à favoriser la diffusion des œuvres, en facilitant leur présence au festival d'Avignon, mais aussi dans les quatre autres régions du Grand Est – Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne et Franche-Comté. Enfin, il a instauré une aide à la diffusion internationale, destinée aux initia-

tives artistiques fondées sur un réel partenariat avec les pays d'accueil.

### Rasposo sur les routes de France

Des scènes de vie dans les familles tsiganes, façon cirque. C'est le thème de la nouvelle création artistique de la compagnie bourguignonne Rasposo, baptisée du doux nom de "Parfum d'Est". Un spectacle qui circule en France depuis avril 2005 et se joue plusieurs fois par mois. « Nous avons démarré par une dizaine de représentations en Bourgogne. Puis, nous sommes allés jouer en Languedoc-Roussillon, en Normandie, en Ile-de-France... », avance Fanny Molliens, directrice artistique. De nombreux déplacements qui nécessitent des fonds importants. Le conseil régional a octroyé 15 000 € à Rasposo en 2005, 25 000 € en 2006, l'augmentation étant dédiée à favoriser la diffusion nationale. Les sommes couvrent en partie les dépenses de transport, les salaires, l'entretien du matériel, la gestion de la tournée... « et la création d'un nouveau chapiteau », ponctue Fanny, ravie de constater une demande de représentations toujours plus importante.

### Une aide pour parcourir le monde !

« Il faut se battre pour exister ». Voilà qui résume bien la philosophie de Thierry Dupré, directeur artistique de la compagnie théâtrale Risorius. Née il y a vingt ans, cette troupe qui s'adresse avant tout au jeune public, compte à l'heure actuelle pas moins de sept spectacles en tournée. Et pas qu'à l'échelle natio-

nale. Cette année, le Festival "A Pas contés" de Dijon lui a permis de rencontrer la directrice d'un festival slovaque, et ainsi de se produire dans ce pays en septembre. Un séjour qui s'ajoute aux nombreuses escapades de la compagnie hors de France. « Depuis le début, nous nous autofinçons et nous nous rendons en Pologne, au Brésil, en Espagne, en

Angleterre... » La nouvelle aide régionale de diffusion à l'international octroyée à partir de janvier va alléger la charge et « nous permettre de prendre davantage de risques, se réjouit Thierry. Nous expatrier est idéal pour prendre la température sur place au niveau de la création. C'est la meilleure façon de nous créer un réseau. » ●

### Les aides aux compagnies théâtrales et chorégraphiques, mode d'emploi

Les dossiers de demandes sont disponibles à la direction de la culture tél. : 03 80 44 35 73 ou sont téléchargeables sur [www.cr-bourgogne.fr](http://www.cr-bourgogne.fr).  
Date limite de dépôt des dossiers : 31 janvier 2007 (hors aide à la diffusion).



... Spectacle « Parfum d'Est » de la compagnie Rasposo.

## À lire

### Le jour manquant Recueil de 6 nouvelles



#### Les minables affables :

Jusqu'où ira ce couple insensé, composé d'une mère lézardée et de son fils poreux ?

#### La bascule :

Un homme, rien qu'un homme pris dans les nasses d'un excès de vitesse. Excès de vie ? Excès de mort ?

#### Tio Miguel :

Le vieux Sanchez décline son Andalousie lointaine dans une HLM de Bourgogne.

#### L'homme au cou tatoué :

Yvan Le Bedel, n'a jamais dansé avec les loups... Sans drapeau, ni trompette, il pose son sac de voyage en août 40 à l'ombre du baraquement.

#### Le petit mitron et la grosse boulangère :

C'est dans un cadre bucolique des années Giscard que vaque Johnny, écolier laborieux mais fin braconnier.

#### Bacalhau Blues II :

Suite et fin de la longue pérégrination de Bernardino Pinheiro, né au début du XX<sup>e</sup> siècle dans un Portugal famélique, immigré en France en 1928.

Par Christian Lacroix. Éditions Les Jacobins. 15 €.

## À écouter

### Trio de Poche Musique d'Europe centrale pour trio d'anches

Trio de Poche voit le jour en 1991. Lauréat de plusieurs concours internationaux, le groupe est constitué de trois jeunes musiciens talentueux dont l'ambition est de promouvoir la littérature du trio d'anches sous forme de concerts et d'animations pédagogiques dans tous les milieux. Il souhaite développer l'attrait du grand public pour une formation encore peu connue le groupe propose un large éventail d'œuvres allant de la musique classique à la musique du XX<sup>e</sup> siècle.



Pour commander un CD, envoyez un message à : [triodepoche@free.fr](mailto:triodepoche@free.fr)

## Théâtre

• **Mardi 14 novembre, 20h30**  
Chevigny-saint-Sauveur, Polygone,  
Dressée avec le Poing.



C'est un voyage entre ciel et terre, entre imagination, poésie et réalité. Comme un cerceau lancé qui jamais ne s'arrête, comme un papillon qui essouffle ses ailes et tourne et tourne au-dessus de nos têtes, juste un souffle, un souffle de vie.

• **Mardi 5, 20h30, mercredi 6 et jeudi 7 décembre, 19h30**

Dijon, Théâtre Mansart,  
Ma Solange comment t'écrire mon désastre. Alex Roux.

Un requiem, un chant pour les morts, une lamentation. L'écriture de Noëlle Renude est un langage physique, une matière extrêmement riche pour la scène, pour les comédiens : elle s'adresse à la bouche, à la salive, à l'oreille, à l'essoufflement.

• **Mercredi 6 et jeudi 7 décembre, 20h**

Chalon-sur-Saône, grand espace,  
Espace des Arts,  
Le Suicidé.

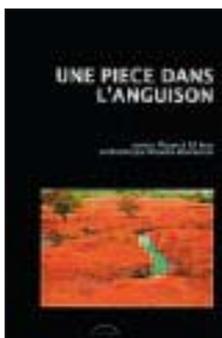
Avec « faut pas payer de Dario Fo, présenté la saison passée, Jacques Nichet nous avait beaucoup fait rire. Avec le Suicidé, de Nicolai Erdman... on ne rira pas moins ! Le Suicidé est une farce ; tragique certes, mais farce tout de même.

• **Vendredi 8 décembre, 20h30**

Dijon, Théâtre des Feuillants  
Fatchima a des choses à vous djire...

Spectacle d'humour qui met en scène une mère, Fatima, et sa fille, Hayat. La première est née en Algérie, émigrée de puis trente ans en France, et aime tchatcher avec sa copine Monique. Hayat, universitaire et grande voyageuse, cette trentenaire représente la seconde génération issue de l'immigration. Elle aussi tchache, de la discrimination positive, des relations hommes-femmes... Réservation/vente : Fnac

## Les œuvres audacieuses du TêATr'êPROUVêTe... quand monsieur et madame tout le monde se prennent au jeu des arts, une réussite !



### Une pièce dans l'Anguison Roman fleuve à 30 bras orchestré par Ricardo Montserrat

La redécouverte d'une petite rivière, l'Anguison, à Vizaine près d'Ouroux, par quinze personnes habitant près de la rivière, qui ont accepté le défi de « rêver ce territoire où sont posés nos pieds, où sont posées nos vies quotidiennes ». Pour se « frotter au plaisir de l'u-topique ».



### Les 80 ans de ma mère

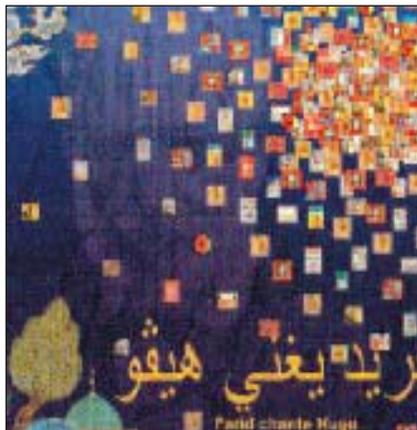
Découvrez 8 films, réalisés par 8 familles bourguignonnes. Une aventure collective destinée à montrer qu'il est possible de porter un autre regard sur l'âge, la vieillesse et celles et ceux qu'on appelle communément « les personnes âgées ». Les 8 films ont été imaginés, réalisés et montés par les familles elles-mêmes, auxquelles le TêATr'êPROUVêTe avait proposé une formation et fourni le matériel et le soutien technique nécessaire.

Pour commander ces CD, livre et DVD, une seule adresse : TêATr'êPROUVêTe, l'Abbaye du Jour, 58800 Corbigny, ou [www.theatreprouvette.com](http://www.theatreprouvette.com)

### Farid chante Hugo

Rendez-vous musical chaleureux entre Farid, un jeune homme d'origine maghrébine, résidant dans un quartier de Nevers, et Victor Hugo, le poète du XIX<sup>e</sup> siècle, véritable monument littéraire. Le classicisme français dépoussiéré par les vents du Sud ou la très belle rencontre de deux hommes, deux âges, deux cultures, deux talents.

Un CD distingué des 3 fff de Télérama. 10 €.



## Théâtre (suite)

- **Les 11, 13, 14 décembre à 19h30 et les 12 et 15 à 20h30**

Dijon, Théâtre du Parvis-saint-Jean, **Vineta.**

Création de Fritz Kater, mise en scène de Leyla Rabith. Avec la chute du mur, la disparition de l'Allemagne de l'est, ce sont aussi toutes les structures sociales et politiques qui n'ont plus cours. Les sept personnages forment un microcosme exemplaire : ensemble, mais de manières très différentes selon les générations, ils font face, rétroactivement, à ces questions : qu'avons-nous vécu ensemble ? Qu'avons-nous tenté de construire ? Qu'avons-nous perdu ensemble ? Une société ? Un pays ?

- **Mercredi 20 décembre, 15h et 20h**

Chalon-sur-Saône, Grand Espace, Espace des Arts, **Pinocchio / Cie Flash. Marionnettes.**

Pinocchio est un cauchemar de marionnettiste, le miroir de bois de l'inanimé soucieux de couper les fils de son pantin.

## Humour

- **Samedi 16 décembre, 21h**

Montceau-les-Mines, salle de spectacle, l'Embarcadère, **Akhe / White Cabin – Surprise, surprise.**

Délicieusement déjantée, la compagnie rue Akhe brille par son humour doux amer. White Cabin vient à l'assaut de notre capacité à découvrir, à nous laisser surprendre.

## Cirque

- **Samedi 25 novembre, 21h**

Montceau-les-Mines, salle de spectacle, l'Embarcadère, **A cour & en corps.**

Chorégraphie de l'âme. On en vous racontera pas l'histoire, ni le mystère... Parce qu'on ne raconte pas la magie ni l'émerveillement : on les vit.

## Expositions

- **Du 20 octobre au 30 novembre**

Auxerre, FJT, **Maire-Antoinette, l'envers du décor.**

Cette exposition traite de l'histoire du film « Marie-Antoinette », du travail des techniciens, décorateurs, plasticiens et en aucun cas, n'est consacrée

à la vie de Marie-Antoinette, ni à l'histoire et aux histoires de Marie-Antoinette.

- **Du 21 octobre au 11 février**

Chalon-sur-Saône, Musée Nicéphore Niepce, **Alina Brotherus : The New Painting.**

L'œuvre d'Alina Brotherus se compose essentiellement d'autoportraits et de paysages. La série « The New painting » marque une évolution chez l'artiste qui délaisse là toute narration personnelle pour ne plus traiter que des qualités purement visuelles, formelles des images.

- **Jusqu'au 31 décembre**

Dijon, Musée des Beaux Arts, **Musée rêvé, musée en chantier**

La rénovation du musée des Beaux Arts constitue une véritable aventure et un défi passionnant. Au fil d'une exposition qui évoluera à chaque nouvelle étape de l'opération, vous en découvrirez les enjeux et les coulisses.

- **Du samedi 25 novembre au vendredi 1<sup>er</sup> décembre**

Charnay-lès-Mâcon, salle du Vieux Temple, de 14h à 19h, entrée libre, **Les Ateliers artistiques.**

Une centaine d'œuvres qui révèle des artistes riches et inspirés.



- **Du 11 janvier au 2 mars**

Nevers, MCNN, Galerie d'Expositions, **Technique, détail et émotion.**

Trois mots pour entrer dans une exposition collective avec manière... Comprendre le processus de réflexion menant à l'exécution. Comment la composition nous informe sur la manière de percevoir ? N'y aurait-il pas un maniérisme post-moderne ?

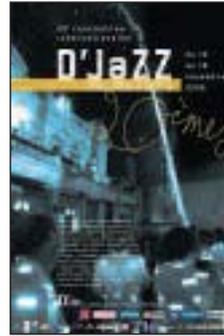
## Concerts / Opéra

- **Du 10 au 18 novembre**

D'Jazz de Nevers, **20<sup>e</sup> Rencontres Internationales.**

Magma / Orchestre National de Jazz / Big Band Chalon Bourgogne / Duo Mouradian / Ab Baars Quartet Plays the music of Duke Ellington / Didier Levallet Quartet / Charles Lloyd /

Isabelle Olivier Duo / La Fanfarine / Claude Barthelemy - Jean Marc Padovani / Echoes Of Spring / Marc Copland - Tim Hagans Quartet / Dominique Regef Solo / pepa Païvinnen Quartet / Enrico Rva Quintet / Joe Lovano Nonet / Paul Rogers Solo / Sylvain Kassap - Günter / Nevers D'Jazz avec l'Arfi / Mazalda / Vincent Courtois / TTPKC & Le Marin / Romano - Sclavis - Texier - Le Querrec.



- **Les 16, 17 et 18 novembre, 20h30**

Dijon, Bistrot de la Scène **Les Trapettistes**

Chansons Jazz, musette, rock, reggae.

- **Dimanche 19 novembre, 16h**

Dijon, Zénith, **Le Monde de Pierrot.**

Pierre PERRET vient fêter ses 50 ans de chanson.



- **Mardi 28 novembre, 17h**

Montceau-les-Mines, salle Bourdelle, l'Embarcadère, **Diam's,**

**Dans ma bulle – La force au féminin.**

Elle est une artiste complète. Ses talents d'auteur, compositeur et interprète prennent tous leurs sens sur scène.

- **Samedi 2 décembre, 20h**

Chalon-sur-Saône, grand espace, Espace des Arts, **Biréli-Lagrène / Gipsy Project.**

En coréalisation avec Mozaiques Biréli Lagrène, Mozart du jazz,

manouche, nouveau Django, prodige et phénomène de la guitare !



- **Samedi 2 décembre, 20h30**

Salives, l'Abreuvoir, **Thierry Caens trompette et la Camerata de Bourgogne.**

Couleur du XX<sup>e</sup> siècle.

Instrumentiste d'exception, Thierry Caens avait vécu à 25 ans de quoi combler la vie de tout musicien.

Mais le jeune prodige de la trompette, a laissé très tôt traîner ses oreilles et sa trompette ailleurs.

- **Les 06, 08 et 10 décembre, 20h**

Dijon, Auditorium, **La Traviata.**

L'œuvre de Verdi, mise en scène par Olivier Desbordes, dont la pièce maîtresse de cette production, son sommet d'émoi et de beauté, est dans le premier tableau du second acte.

## Danse

- **Mercredi 22 et Jeudi 23 novembre, 20h**

Dijon, Auditorium, **Ballet de Lorraine - CCN.**

Chorégraphies de K. Armitage, M. Graham, R. Maliphant, P. Ribeiro.

- **Mercredi 29 novembre, 20h**

Nevers, Maison de la Culture, **Pulsions – ballet Jazz Montréal.**

1<sup>ère</sup> partie : Mapa de Rodrigo Pederneras.

2<sup>e</sup> partie : Création de Azsure Barton.

- **13 décembre, 19h et 14 décembre, 20h45**

Auxerre, Le Théâtre, **Drop it, Franck II Louise.**

- **Vendredi 15 décembre, 20h**

Chalon-sur-Saône, Espace des Arts, **Des gens qui dansent.**

Jean-Claude Galotta – CCN de Grenoble.

# Expression des groupes politiques

Conformément à la loi démocratie de proximité, les différentes composantes de l'assemblée disposent

## Une Région qui trace sa voie



La Région Bourgogne, sous l'autorité de son président François Patriat, trace sa voie et fixe le cap de son action dans le respect des engagements pris en 2004. Mais le conseil régional doit aussi prendre en compte les initiatives des acteurs économiques et sociaux et les évolutions législatives et règlementaires qui résultent des choix gouvernementaux. Trois points d'actualité régionale illustrent cette réalité.

- La loi de décentralisation de 2004, votée après les élections régionales, transfère aux Régions la gestion des personnels techniciens, ouvriers et de service (TOS) de l'Education nationale et du ministère de l'Agriculture exerçant dans les lycées. Même si nous ne l'avons pas souhaitée, même si nous l'avons combattue, cette décision s'impose à tous car, votée, elle devient loi de la République. Ardent défenseur d'un service public de qualité, François Patriat a souhaité que cette intégration de près de 1700 agents en plus des 350 actuels se fasse dans les meilleures conditions, en respectant deux principes essentiels : la qualité de leur contribution à la communauté éducative dont ils font entièrement partie et, par voie de conséquence, la nécessaire revalorisation des conditions de travail de cette catégorie de personnel trop longtemps ignorée et laissée pour compte par l'Etat. L'exécutif régional a opéré ces choix, financés sur son propre budget, dans l'intérêt de la Bourgogne et du service rendu aux jeunes Bourguignons. Au dire des acteurs, les résultats positifs sont visibles sur le terrain depuis la rentrée de septembre.

- Le gouvernement décide unilatéralement de diviser par deux les crédits du prochain contrat de plan, rebaptisé pour l'occasion « contrat de projets ». Plutôt que de polémiquer sur cette situation déplorable, la Région négocie pied à pied avec l'Etat pour améliorer la copie dans l'intérêt des Bourguignons et de la Bourgogne. Des contre-propositions sont avancées. Face à une situation imposée, la Région joue la raison. En l'état, elle ne signera pas. Loin de tout calcul partisan et dans l'intérêt de la Bourgogne, si l'Etat amende vraiment sa proposition, la Région en tiendra compte.

- La décision de l'Etat de créer des pôles de compétitivité a reçu un écho favorable de la part des entreprises bourguignonnes qui se sont organisées en conséquence. Deux pôles de compétitivité bourguignons ont obtenu le label, ce dont nous nous félicitons. Même si l'Etat n'est pas exempt de reproches justifiés sur le manque de moyens affectés, il s'agit pour la Bourgogne de deux opportunités de développement économique : dans le domaine de l'agroalimentaire avec le pôle Vitagora, goût, nutrition, santé, et dans le domaine de la métallurgie avec le pôle nucléaire. La recherche est au cœur de la problématique des pôles de compétitivité, c'est aussi le credo de l'exécutif régional. C'est la raison pour laquelle, François Patriat a proposé et obtenu de l'assemblée régionale l'exonération de la part de la taxe professionnelle et la taxe foncière des entreprises bourguignonnes des pôles portant sur la recherche. Le groupe socialiste et radical

de gauche est solidaire de cette décision. De nombreuses autres collectivités bourguignonnes ont suivi la même voie.

Les Verts ont décidé de quitter l'exécutif régional du fait de cette décision. Ce que nous regrettons. Nous le regrettons d'autant plus que la même cause ne produit pas les mêmes effets dans les collectivités ayant fait le même choix de l'exonération que la Région. Nous le regrettons aussi au regard du travail engagé et des réalisations concrètes mises en œuvre depuis 2004. Cette décision modifiera-t-elle l'engagement écologique fort de François Patriat et de sa majorité. Certainement pas. La protection de l'environnement et des paysages, le développement des énergies nouvelles et la limitation des consommations d'énergie, la reconnaissance du rôle de l'économie sociale et solidaire sont prioritaires pour l'exécutif régional. Ces politiques seront donc poursuivies et amplifiées jusqu'au terme de notre mandat. Le prochain budget en sera la démonstration.

La Région, sous l'impulsion de son Président, garde le cap de ses engagements et trace sa voie quels que soient les aléas de la vie politique. C'est aussi cela la grandeur de l'exercice des responsabilités que le suffrage universel nous confie.

**Michel Neugnot**  
Président du groupe socialiste  
et radical de gauche

## Arrêtons d'exonérer les entreprises



Il faut rappeler que nous ne sommes pas favorables à la conception des pôles de compétitivité. Ils mettent en concurrence les territoires et les hommes, aux antipodes des valeurs de la République. C'est une fausse décentralisation, l'Etat décide des orientations et les collectivités paient.

Ceci étant, ils se mettent en place, et l'un des deux est un enjeu majeur pour notre Région.

- D'abord, l'indépendance énergétique de la France, au moment où le gouvernement, contrairement à ses engagements, formulés par le ministre candidat, s'apprête à privatiser GDF, la question et la constitution d'un pôle énergétique public, doit être un élément majeur des débats à venir.

- Dans ce cadre, la filière nucléaire prend une importance capitale, et dans notre Région ce n'est pas rien, aujourd'hui et pour l'avenir. La filière est importante par ses effectifs, son chiffre d'affaire, sa valeur ajoutée et l'image de la Bourgogne à l'étranger, avec la conception et la fabrication de composants lourds, la production d'éléments métallurgiques, nécessaires à la distribution de cette énergie, et les appuis que représentent EDF et le CEA.

En ce qui concerne les réductions de charges, nous le disons depuis des années, elles ne servent ni la formation, ni l'emploi. Non pas que nous serions idéologiquement contre l'aide aux entreprises, mais sous condition et contrôle. Or, nous ne sommes plus seuls à le dire : la cour des

comptes vient de produire un rapport qui montre, qu'au fond, ces baisses de charge ont des effets d'aubaine. En particulier les grandes entreprises qui en ont profité pour améliorer leurs moyens (voir les bénéficiaires du CAC 40), sans être responsabilisées vis-à-vis de l'emploi.

In fine, c'est le gouvernement qui nous oblige, qui nous pousse à prendre cette voie.

C'est en tenant compte de ces paramètres, de ces remarques, que notre groupe n'a pas pris part au vote.

**Claude Pinon**  
Président du groupe communiste

# du conseil régional

d'une tribune dans les supports d'information de la collectivité.

## Les Verts quittent la majorité



L'an dernier, un pôle de compétitivité nucléaire a été créé en Bourgogne afin de permettre la construction d'une nouvelle génération de centrales et contribuer ainsi à la relance du nucléaire dans le monde.

Alors que les questions de sécurité et de gestion des déchets radioactifs ne sont pas réglées, alors que le monde est de moins en moins sûr, alors que le parti socialiste est très prudent voir hostile à cette relance, le président Patriat a

décidé d'associer durablement Bourgogne et nucléaire.

Il a aussi décidé que l'aide aux entreprises des pôles de compétitivité prendrait la forme d'une exonération fiscale introduisant de fait une injustice entre entreprises et Bourguignons. Ceci explique que seuls trois présidents de Régions sur 22 ont choisi ce type de cadeau fiscal. Les Bourguignons, eux, devront compenser ce manque de recettes causé par une politique qui

n'était pas dans le programme des élections régionales.

Les Verts reprennent donc leur liberté de parole pour mieux défendre une Bourgogne solidaire, innovante et vraiment écologique.

**Wilfrid Sejeau**  
Président du groupe Les Verts

## Halte aux dépenses inconsidérées !



François Patriat contre l'Etat  
François Patriat, comme à son habitude, tape sur l'Etat, réclame, pour le prochain contrat de projet, encore et toujours plus de crédits. Il dit à l'Etat : « arme mon bras pour que je puisse mieux te frapper ! » L'Etat va investir 221,5 M€ en Bourgogne dans le contrat 2007-2013. Il veut donner la priorité aux projets les plus mûrs, car les contrats précédents n'étaient jamais exécutés à 100%. Le Gouvernement demande donc aux régions d'opérer une sélection des projets qui pourront être réalisés avant 2013 et, si cela s'avérait nécessaire, l'Etat financerait - le Premier ministre s'y est engagé - des projets complémentaires pour accompagner la mobilisation des collectivités. Mais François Patriat veut privilégier l'effet d'annonce. Il réclame plus d'argent à l'Etat, plus d'argent aux Bourguignons. Pour dépenser plus. Hélas, pas pour dépenser mieux !

François Patriat contre les Verts  
En 2004, François Patriat a été élu sur un programme et grâce à une majorité qui, désormais, n'existe plus. Ce programme ne comportait pas de hausse d'impôts. Or les premières mesures prises par la nouvelle majorité furent la hausse de la taxe professionnelle et des impôts fonciers. Cette majorité rassemblait le parti socialiste - dans sa diversité - le parti communiste et les Verts. Or, sur les exonérations fiscales en faveur des entreprises des pôles de compétitivité, les Verts ont voté contre, les Communistes n'ont pas pris part au vote et une partie des Socialistes ont quitté la salle au moment du scrutin, sans laisser de pouvoirs.

Que reste-t-il de l'enthousiasme des débuts ? Une propension à la dépense, à l'augmentation des frais de fonctionnement et de communication, à la multiplication des voyages à l'étranger et. une majorité en lambeaux.

Fini le temps des promesses électorales. Il s'agit désormais, en serrant les dents, de tenir. Pour quel programme ?

L'UMP pour la Bourgogne  
C'est notre rôle d'opposants au sein du conseil régional de dénoncer les dépenses inconsidérées, les augmentations d'impôts, les encouragements du parti socialiste à creuser les déficits publics. Nous n'aurons de cesse de réclamer une gestion rigoureuse, juste et équitable pour l'ensemble des territoires bourguignons.

**Groupe UMP Bourgogne**

## Le Roi des Gueux



Alors qu'il n'est vraiment pas aisé de découvrir ce qui pourrait différencier les candidats du système à la prochaine élection présidentielle, force est de constater le plus aveuglant de leurs nombreux points communs :

Laurent Fabius, Ségolène Royal, Nicolas Sarkozy, Dominique Strauss-Kahn et Philippe de Villiers ont tous été ministres de cette république moribonde.

Ils sont donc tous co-responsables de la situation catastrophique de la France et, en particulier, de son état avéré de faillite économique, financière et sociale.

Depuis l'affaire dite du sang contaminé, on sait ce que ressentent ces pseudos élites lorsqu'elles sont mises en face de leurs responsabilités : « responsable mais pas coupable » !

Comme en 1788, on trouve d'un côté les « princes » arrogants, perdus dans leurs rêves de médiocres carriéristes, de l'autre les gueux, de plus en plus gueux, méprisés, taxés et asservis à merci.

La faillite de la France est pourtant bien réelle et ses conséquences seront terribles pour tous les Français. Il en fut un toutefois qui mît les Français en garde. Il demeure donc le seul à pouvoir, tel le bon berger, mener son peuple au milieu

des grands tumultes à venir.

Après le long règne des évaporés de la République, il se pourrait bien qu'au printemps prochain, les gueux se choisissent enfin, parmi eux, un « roi ».

Beaucoup y pensent déjà, sûrs d'être ainsi mieux traités dans leur propre pays.

**Pierre Jaboulet-Vercherre**  
Président du groupe Front national

# L'assemblée régionale

**L'assemblée régionale est composée de 57 conseillers régionaux, élus pour six ans au suffrage universel direct. Le président du conseil régional, François Patriat a été élu le 2 avril 2004. Il est entouré de 15 vice-présidents. Les autres conseillers régionaux siègent comme membres des 9 commissions thématiques régionales :**

- commission 1 :**  
plan, finances, synthèse et démocratie participative.
- commission 2 :**  
culture et tourisme.
- commission 3 :**  
emploi, développement économique, économie sociale et solidaire.
- commission 4 :**  
transports ferroviaires et infrastructures de communication.
- commission 5 :**  
lycées, enseignement supérieur, recherche et innovation.
- commission 6 :**  
aménagement du territoire, politiques contractuelles et européennes, TIC, politique des villes et rénovation urbaine, santé publique et établissements de soins.
- commission 7 :**  
formation professionnelle, apprentissage.
- commission 8 :**  
environnement, développement durable et énergie, agriculture et forêt.
- commission 9 :**  
relations internationales, européennes et coopération décentralisée, jeunesse et sports.

## GRUPE SOCIALISTE ET RADICAL DE GAUCHE



**Philippe BAUMEL (71)**



**Jocelyne BERNARDET (71)**



**Claudine BOISORIEUX (58)**



**Jean-Yves CAULLET (89)**



**Anne DILLENSEGER-GARRIGUES (21)**



**Guy FERAZ (89)**



**Alain MILLOT (21)**



**Marie-Françoise MULLER (71)**



**Michel NEUGNOT (21)**



**Florence OMBRET (58)**



**Daniel PARIS (89)**



**François PATRIAT (21)**

## GRUPE LES VERTS, BOURGOGNE ÉCOLOGIE



**Marie-Claude COLIN (71)**



**Alain CORDIER (71)**



**Philippe HERVIEU (21)**



**Stéphanie MODDE (21)**



**Bernard PESQUET (89)**



**Wilfrid SEJEAU (58)**

## GRUPE UMP BOURGOGNE



**Jean-Paul ANCIAUX (71)**



**Pierre BOLZE (21)**



**Jean-Pierre BOUVET (71)**



**Bernard CHEVALLIER (71)**



**Rémi DELATTE (21)**



**Sylvie DUPAQUIER (21)**

## GRUPE FRONT NATIONAL



**Régis DE LA CROIX-VAUBOIS (58)**



**Édouard FERRAND (89)**



**Pierre JABOULET-VERCHERRE (21)**



**Christian LAUNAY (71)**



**Annie ROBERT (21)**



**Édith GUEUGNEAU (71) Safia IBRAHIM-OTOKORE (89) Pierre JACOB (71) Fadila KHATTABI (21) Jean-Claude LAGRANGE (71) Didier MARTIN (21) Sylvie MARTIN (21)**



**Christian PAUL (58) Jacques REBILLARD (71) Françoise TENENBAUM (21) Pierre TERRIER (71) Martine VANDELLE (58) Françoise VERJUX-PELLETIER (71)**

**GRUPE COMMUNISTE**



**Chantal BATHIAS (71) Hélène BRUN (89) Isabelle DE ALMEIDA (21) Jacky DUBOIS (71) Jean-Claude LEBRUN (58) Claude PINON (21)**



**Marie-Louise FORT (89) Jean-Louis HUSSONNOIS (89) Marie-Claude JARROT (71) Jean-Jacques LETE (58) Anne-Catherine LOISIER (21) Marie MACE-MERCIER (71) Simone RIGNAULT (58) Jean-Pierre SOISSON (89)**

**NON APPARENTÉE**



**Marie-Christine BIGNON (71)**

**Pour joindre les groupes politiques du conseil régional**

**Groupe socialiste et radical de gauche**

5, avenue Garibaldi  
21000 Dijon  
Tél.: 03 80 49 98 20  
Fax: 03 80 58 93 60  
Mèl: socialiste@cr-bourgogne.fr

**Groupe les Verts, Bourgogne écologie**

5, avenue Garibaldi  
21000 Dijon  
Tél.: 03 80 30 07 12  
Fax: 03 80 30 82 54  
Mèl: lesverts@cr-bourgogne.fr

**Groupe front national**

5, avenue Garibaldi  
21000 Dijon  
Tél.: 03 80 58 90 17  
Fax: 03 80 58 91 01  
Mèl: frontnational@cr-bourgogne.fr

**Groupe communiste**

5, avenue Garibaldi  
21000 Dijon  
Tél.: 03 80 49 97 44  
Fax: 03 80 49 82 80  
Mèl: agervais@cr-bourgogne.fr

**Groupe UMP Bourgogne**

5, avenue Garibaldi  
21000 Dijon  
Tél.: 03 80 30 14 13  
Fax: 03 80 30 35 61  
Mèl: umpbourgogne@cr-bourgogne.fr



**Bourgogne**  
Conseil régional



*Bocage : "Région où les champs et les prés sont enclos par des levées de terre portant des haies ou des rangées d'arbres".  
Petit Larousse*

# Ensemble, recréons nos paysages de bocage

Le conseil régional de Bourgogne lance un nouvel appel à projets pour restaurer et planter haies et bosquets. Cette année, il est étendu aux particuliers.

**Date limite de dépôt des dossiers : 2 janvier 2007**

Pour tous renseignements :

- connectez-vous sur le site Internet de la Région
- ou contactez le Service environnement et développement durable au **03 80 44 37 21**

Chacun, à son niveau, peut agir pour redonner aux paysages bourguignons leur authenticité.

**w w w . c r - b o u r g o g n e . f r**